

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance I
3 Situation au Darfour, Soudan
4 Affaire *Le Procureur c. Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman* (« *Ali Kushayb* ») — n° ICC-
5 02/05-01/20
6 Juge Joana Korner, Présidente — Juge Reine Alapini-Gansou — Juge Althea Violet
7 Alexis-Windsor
8 Procès — Salle d'audience n °2
9 Mercredi 18 octobre 2023
10 (*L'audience est ouverte en public à 9 h 35*)
11 M^{me} L'HUISSIÈRE : [09:35:57] Veuillez vous lever.
12 L'audience de la Cour pénale internationale est ouverte.
13 Veuillez vous asseoir.
14 (*Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence*)
15 TÉMOIN : V-0004.
16 (*Le témoin s'exprimera en arabe*)
17 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:36:42] Bonjour à tous.
18 Je demanderai aux équipes de bien vouloir se présenter.
19 Nous devrions d'abord appeler l'affaire, nous ne l'avons pas fait lors de la conférence
20 de mise en état.
21 Appelez l'affaire, Madame la greffière.
22 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:37:08] Bonjour, Madame la Présidente,
23 Mesdames les juges.
24 Il s'agit de la situation au Darfour, Soudan, dans... en l'affaire *Le Procureur c. Ali*
25 *Muhammad Ali Abd-Al-Rahman* ; référence de l'affaire : ICC 02/05-01/20.
26 Et aux fins du compte rendu, nous sommes en audience publique.
27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:37:11] Je vous remercie.
28 Bien, les présentations.

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 D'abord les représentants légaux des victimes.

2 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:37:22] Merci, Madame la Présidente.

3 Bonjour, Mesdames les juges. Bonjour, Chers Collègues. Bonjour à tous dans la salle

4 d'audience et autour de la salle.

5 Les victimes sont représentées aujourd'hui par mon conseil associé Anand Shah qui

6 est derrière moi. À ma gauche se trouve mon... notre *case manager*, Saif Kassis, notre

7 visiteur professionnel, Charlotte Imhof, et moi-même, Natalie von Wistinghausen.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:37:47] (*Intervention*

9 *inaudible*)

10 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:37:48] Hors microphone.

11 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:37:52] Je...

12 Merci beaucoup.

13 Donc, la Défense.

14 M^e LAUCCI (interprétation) : [09:38:18] Bonjour, Madame la Présidente, Mesdames

15 les juges. Bonjour Chers Collègues. Bonjour aux membres du public.

16 Avec M. Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman qui est présent dans le prétoire ce

17 matin, nous avons M. Thomas Chatelet, notre stagiaire au sein de l'équipe de

18 Défense, M^{me} Marcela Velarde, assistante chargée de l'examen de la preuve,

19 M. Ahmad Issa, notre *case manager*, M^{me} Audrey Mateo, notre conseillère juridique,

20 mon collègue Iain Edwards et moi-même, Cyril Laucci, conseil.

21 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:38:59] Merci beaucoup,

22 Monsieur Laucci.

23 Le *transcript* en temps réel ne semble pas fonctionner, il semble être figé maintenant.

24 Est-ce que le... la version française fonctionne ? Oui ? Bien.

25 L'Accusation maintenant.

26 M. NICHOLLS (interprétation) : [09:39:16] Bonjour, Madame la Présidente,

27 Mesdames les juges. Bonjour à tous.

28 Rachel Mazzarella, Claire Sabatini et moi-même Julian Nicholls.

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 Je vous remercie.

2 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:39:28] Merci.

3 Oui.

4 M^e von WISTINGHAUSEN : [09:39:29] Je vous prie de m'excuser, Madame la
5 Présidente, je veux simplement demander à la greffière d'audience de confirmer que
6 les mesures de protection sont bien en place. Par exemple, l'altération des... de la
7 voix.

8 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:39:46] Je peux confirmer que les mesures
9 de protection ont été mises en place et nous avons effectué des tests.

10 M^e LAUCCI (interprétation) : [09:39:52] Je demanderai une autre vérification
11 similaire. D'ailleurs, j'ai vérifié ce matin pour en être certain, mais on m'a informé...
12 Non, en fait, on ne m'a pas informé. Je ne sais pas si la diffusion est... fonctionne
13 pour cette session et pour les autres sessions de la semaine. C'est... Ce serait un
14 problème pour nous.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:40:15] Je comprends,
16 Maître Laucci, mais vu les événements survenus dernièrement, des événements qui
17 ont eu un impact sur les différents systèmes de la Cour, il n'y a pas de diffusion
18 publique.

19 Par ailleurs, on m'informe que s'agissant de... des plaidoiries d'ouverture, eh bien,
20 celles-ci seront diffusées sur YouTube. Je ne le savais pas, mais apparemment il y a
21 une chaîne YouTube. Mais pas au moment où vous allez présenter vos plaidoiries.

22 M^e LAUCCI (interprétation) : [09:40:46] Est-ce que vous savez quel sera le... le... Ce
23 sera en différé, mais de... après combien de temps ?

24 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:40:55] Ça sera diffusé le
25 jour même.

26 M^e LAUCCI (interprétation) : [09:40:58] Très bien, merci.

27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:40:57] Très bien. Merci,
28 beaucoup de votre présence.

18/10/2023

Page 3

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 Est-ce que vous pouvez nous entendre et comprendre ce qui se déroule dans cette
2 salle d'audience ?

3 *(Silence du témoin)*

4 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:41:34] À l'évidence, le témoin ne
5 vous a pas entendue et la transcription en temps réel ne fonctionne pas.

6 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:41:35] Je venais tout juste
7 de le dire, d'ailleurs, que la transcription ne fonctionne pas.

8 Monsieur le témoin, est-ce que vous m'entendez ? Est-ce que vous m'entendez ou
9 pas du tout ?

10 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:41:56] *(Intervention non interprétée)*

11 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:41:57] Le témoin fait signe de la tête, mais
12 ne dit rien.

13 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:41:59] Je ne peux pas
14 vous entendre, il ne semble pas y avoir d'interprétation.

15 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:42:14] La cabine française signale que
16 témoin n'a rien dit.

17 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:42:21] Monsieur le
18 témoin, est-ce que vous pourriez dire quelque chose pour que nous puissions avoir
19 une interprétation ?

20 LE TÉMOIN (interprétation) : [09:42:29] Le témoin s'exprimant en anglais : Bonjour,
21 Madame la juge.

22 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:42:37] Il a peut-être dit
23 quelque chose en anglais, mais moi je n'ai rien entendu.

24 Est-ce que vous avez entendu quelque chose, Maître von Wistinghausen ?

25 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:43:05] *(Début de l'intervention non
26 interprété)*

27 On pouvait l'entendre sur le canal 0, qui est l'original, et je crois qu'il n'y a pas eu
28 d'interprétation.

1 Nous non plus, nous ne l'avons pas entendu.

2 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [09:43:15] L'interprète de la cabine française
3 signale que le témoin s'est exprimé en anglais.

4 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:43:19] Maître von
5 Wistinghausen, le témoin va-t-il s'exprimer en anglais ou en arabe ?

6 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:43:25] Le témoin s'exprimera en
7 arabe.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:43:29] Donc, nous aurons
9 besoin d'interprétation.

10 Maître von Wistinghausen, vous m'entendez ?

11 Nous allons voir s'il pourra entendre M^e von Wistinghausen aussi.

12 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:44:04] (*Intervention non interprétée*)

13 QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX DES VICTIMES

14 PAR M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:44:06]

15 Q. [09:44:06] Bonjour, Monsieur le témoin. Je me réjouis de pouvoir vous voir à
16 l'écran et c'est un plaisir de vous avoir avec nous dans le prétoire. Nous aurions...

17 R. [09:44:09] Bonjour à vous et je suis très heureux d'être avec vous.

18 Q. [09:44:16] Très bien.

19 Nous aurions évidemment souhaité vous avoir avec nous en personne, mais cela n'a
20 pas été possible. Cependant, votre présence virtuelle, donc à l'écran, est — comment
21 dire — eh bien, disons que c'est comme si vous étiez déjà ici, corps présent.

22 R. [09:44:41] Oui, je suis présent à l'écran. C'est comme si j'étais présent avec vous.
23 Donc, peu importe que je sois présent ou pas, le message sera exprimé et
24 communiqué.

25 Q. [09:44:53] Très bien.

26 Nous nous sommes entretenus brièvement hier au sujet de votre déposition et je
27 vous ai expliqué que tous vos propos seront interprétés en anglais, pour les deux
28 juges à la droite, et en français, pour la juge qui se trouve à ma gauche. Il y a donc

1 des interprètes qui sont assis ici autour de la salle d'audience et qui interprètent en
2 anglais, et ensuite, en français.

3 Pourquoi est-ce que je vous dit tout cela ? C'est pour vous rappeler l'importance de
4 parler lentement afin que les interprètes puissent bien vous entendre et qu'ils
5 puissent interpréter correctement dans ces deux langues ; les juges ont à cœur
6 d'entendre tout ce que vous avez à dire.

7 Alors, je vous invite vivement à parler lentement et de marquer une pause,
8 d'attendre la fin de l'interprétation avant de commencer à répondre ; d'accord ?

9 R. [09:45:57] Très bien, je n'ai pas d'objection.

10 Q. [09:45:58] (*Intervention non interprétée*).

11 R. [09:45:59] D'ailleurs, personnellement, j'ai besoin d'interprétation.

12 Q. [09:46:09] Est-ce que vous recevez une interprétation en arabe ?

13 R. [09:46:15] Oui. Oui, j'ai... j'entends les interprètes.

14 Q. [09:46:23] Si, à un moment ou un autre, vous ne... n'entendez pas l'interprétation
15 ou si vous ne comprenez pas l'une ou l'autre de mes questions, n'hésitez pas à le
16 signaler. Et si, évidemment, vous avez besoin d'une pause en dehors des pauses qui
17 sont déjà prévues, n'hésitez pas à nous le signaler ; d'accord ?

18 R. [09:46:43] (*Intervention non interprétée*)

19 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:46:50] Intervention inaudible.

20 M^e von WISTINGHAUSEN : [09:46:55] Madame la Présidente, j'aurais besoin de
21 passer à huis clos partiel pour environ une minute ou deux.

22 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [09:47:04] Très bien.

23 Audience à huis clos partiel.

24 (*Passage en audience à huis clos partiel à 9 h 47*)

25 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:47:09] Nous sommes à huis clos partiel,
26 Madame la Présidente.

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

1 *(Passage en audience publique à 9 h 49)*

2 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:49:41] Nous sommes de retour en audience
3 publique, Madame la Présidente.

4 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:49:45]

5 Q. [09:49:45] Très bien. Nous sommes de retour en audience publique.

6 Est-ce que vous pouvez dire aux juges de cette Chambre quel est votre niveau
7 d'instruction ?

8 R. [09:49:56] J'ai obtenu le diplôme des études secondaires au Soudan.

9 Q. [09:50:17] Est-il exact de dire qu'en 2003, vous étiez un enseignant bénévole dans
10 votre village ?

11 R. [09:50:30] Effectivement, en 2003, j'ai travaillé dans mon village en cette qualité.

12 Q. [09:50:39] Et que faites-vous aujourd'hui ? Quelle est votre profession ?

13 R. [09:50:45] C'est ce que je fais toujours.

14 Q. [09:50:49] Et quelle matière est-ce que vous enseignez ?

15 R. [09:50:52] J'enseigne la langue arabe, les sens linguistiques ou la linguistique
16 arabe.

17 Q. [09:51:04] Est-ce que vous pouvez nous indiquer s'il s'agit d'un emploi pour lequel
18 vous êtes rémunéré ou est-ce que c'est un emploi bénévole ?

19 R. [09:51:17] L'enseignement... Les enseignants sont payés grâce à un soutien
20 populaire, disons.

21 Q. [09:51:33] Est-ce que cela signifie que vous recevez... vous êtes payé à même les
22 contributions volontaires des parents ?

23 R. [09:51:42] C'est exact.

24 Q. [09:51:48] Fort bien.

25 D'abord, nous allons parler de 2003. Et je vais vous demander de nous parler de la
26 vie au Darfour, dans votre village, avant l'attaque de 2003.

27 En 2003, votre village — et nous nous sommes mis d'accord pour ne pas le
28 mentionner — se trouvait dans la localité de Mukjar, dans la zone générale de la

1 localité de Deleig. Est-ce que c'est exact ?

2 R. [09:52:32] En fait, c'est une municipalité ou une localité de le Deleig. La localité...

3 En fait, Deleig est une localité et Mukjar est une autre localité. Mais mon village se
4 trouve dans la localité de Deleig.

5 Q. [09:52:50] Pouvez-vous nous dire quelle était la population de votre village et
6 quelle en était la composition ethnique ?

7 R. [09:52:59] Il n'y a pas moins de 1 000 familles qui vit dans ce village. Je dirais
8 autour de 1 000 familles. Et ils sont tous four, ils appartiennent tous à la
9 communauté four.

10 Q. [09:53:25] Y avait-il d'autres villageois autour de votre village ? Et si oui, quelle...
11 Et si oui, quelle était l'appartenance ethnique des habitants des villages avoisinants ?

12 R. [09:53:43] Il y a des villages qui avoisinent le nôtre. Il y a une dizaine de villages à
13 des distances peu élevées et ils sont tous four.

14 Dans cette région-là, toutes les communautés sont four, tous les villages sont four.

15 Q. [09:54:10] Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de la relation des habitants
16 de votre village ? Quelles étaient les... les relations entre les habitants de votre village
17 et ceux des autres villages avoisinants ?

18 R. [09:54:27] Les relations sont toujours sociales, c'est-à-dire qu'il y a toujours de
19 l'entraide entre les habitants. Et il y a une certaine harmonie, on participe aux fêtes,
20 aux célébrations. La situation est la même dans les différentes localités ou dans les
21 différents villages plutôt.

22 Q. [09:55:05] Est-ce que vous pouvez nous parler de traditions spéciales au sein de
23 votre communauté, des célébrations que vous aviez l'habitude de souligner au sein
24 de votre communauté, à l'époque ?

25 R. [09:55:21] Évidemment chaque société a ses traditions ses coutumes ; il y a des
26 occasions, par exemple les mariages, que l'on célèbre. Lorsqu'il y a des cérémonies
27 de circoncision, on célèbre ça aussi. Et parfois, des célébrations à la fin de la scolarité,
28 surtout les études coraniques. La plupart des... des enfants apprennent le Coran et

1 donc, à la fin de l'apprentissage du Coran, on fait... on fête ce genre de... d'occasions.
2 Et tous les villages participent ; l'invitation est ouverte à tous les villageois, à toutes
3 les communautés.

4 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:56:23] Le reste de la réponse n'était pas
5 clair. Le son n'est pas très clair.

6 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:56:26]

7 Q. [09:56:27] Monsieur le témoin, est-ce que vous m'entendez bien ?

8 R. [09:56:31] Oui, je vous entends.

9 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:56:37] S'il y a des coupures de son,
10 vous me le signalez, parce que je n'entends pas l'original, évidemment.

11 Q. [09:56:49] Monsieur le témoin, est-ce que vous pouvez nous décrire le paysage
12 autour de votre village ? À quoi ressemblait la nature, le... la région, les forêts, les
13 collines, et cetera ?

14 R. [09:57:01] Cette région qui se trouve à l'est de le Deleig — pardon — au sud de
15 Deleig (*se corrige le témoin*), la région d'Arawala, c'est... il y a une série de montagnes,
16 une chaîne de montagnes au nord et vers l'est...

17 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:57:26] L'interprète signale que le son se
18 coupe et qu'il est impossible d'interpréter.

19 R. [09:57:36] Il y a des forêts, il y a des... il y a un *wadi*...

20 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:57:52] L'interprète signale que le son se
21 coupe et qu'il est impossible d'interpréter. Le témoin poursuit sa réponse.

22 R. [09:57:58] Nous pratiquons la... l'agriculture, principalement l'agriculture et un
23 peu le commerce...

24 D'accord ?

25 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:58:17]

26 Q. [09:58:18] En 2003, étiez-vous marié, Monsieur le témoin ? Est-ce que vous aviez
27 des enfants ?

28 R. [09:58:27] Oui. Oui. Je suis marié et j'ai trois enfants.

1 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:58:39] L'interprète signale qu'il y a des
2 bruits de fond qui rendent l'interprétation quasi impossible.

3 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:58:46]

4 Q. [09:58:46] Quel était l'âge de vos enfants à l'époque, en 2003 ?

5 R. [09:58:51] L'aîné... Je me suis marié en 1998 et mon aîné est né en 99-2000. Le
6 deuxième est né en 2002, à peu près, et le bébé, le tout dernier, est né pratiquement le
7 même mois où il y a eu (*Fin de l'intervention non interprétée*)...

8 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [09:59:22] L'interprète signale que le reste de la
9 phrase n'était pas audible.

10 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [09:59:25]

11 Q. [09:59:25] Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de votre vie et celle de votre
12 famille avant l'attaque sur votre village ? Par exemple, est-ce que vous possédiez du
13 bétail, comment est-ce que vous viviez, quel était votre mode de vie, est-ce que vous
14 pratiquiez l'agriculture ? Pouvez-vous nous décrire un peu votre... le mode de vie de
15 votre famille, à l'époque ?

16 R. [09:59:50] C'était une vie de paysan, une vie simple. L'agriculture est une activité
17 fondamentale essentielle dans la région. On peut être agriculteur, et certains ont un
18 emploi supplémentaire. Mais tout le monde doit pratiquer l'agriculture parce que le
19 travail est saisonnier. Et donc, tout le monde dépend de l'agriculteur. L'été, par
20 exemple, pendant l'été, les gens dépendent exclusivement de... des récoltes, de ce
21 qu'ils ont cultivé pendant l'automne. Et les... l'été, ils cultivent aussi d'autres...
22 d'autres légumes. Et certains possèdent du bétail, un nombre peu élevé de... de bêtes.
23 Évidemment, il y a des disparités entre les différents... les différentes familles, mais
24 pour vivre dans cette région-là, on doit posséder du bétail pour pouvoir subvenir à
25 ses besoins financiers. Par exemple, on doit posséder un chameau, on doit posséder
26 des... des vaches, et cetera.

27 Q. [10:01:34] Et est-ce que votre famille vendait des... ces cultures et est-ce que vous
28 aviez vous-même... est-ce que vous possédiez du bétail ?

1 R. [10:01:52] Nous avions du bétail, des chèvres, des moutons, également des vaches.
2 C'est ce que nous avions. Et nous vendions du maïs. Donc, la famille procédait à...
3 on... on plantait la culture, on faisait la récolte, et puis ensuite, on vendait. Nous
4 avions également une partie de nos cultures que nous conservions, que nous
5 utilisions pour... pour nous-mêmes, pour notre propre consommation.

6 Q. [10:02:33] Et comme beaucoup de votre communauté, vous viviez dans de petites
7 huttes regroupées dans une concession ; est-ce que c'est bien cela ?

8 R. [10:02:48] Oui. Les gens vivaient au sein de petites communautés, de petites
9 communautés familiales. Donc, ça peut être une grande famille, le... le père est le
10 fondateur de la famille, celui qui établit la famille. Le père bâtit une petite hutte en
11 utilisant des matériaux locaux. Ils peuvent utiliser également de la terre pour
12 construire ces huttes, et toute la famille, ensuite, vit là.

13 Récemment, le système a changé — le système de construction a changé. À
14 l'intérieur de la hutte, il y aurait quelque chose qui a la forme d'un *dabanga* ou d'un...
15 un lieu de stockage, une... une... un endroit pour stocker, un silo — si vous voulez —
16 qui protège les céréales, le millet et d'autres types de céréales ainsi que toutes... tous
17 les produits de notre agriculture, de telle sorte qu'à... à l'intérieur de ce silo, ces
18 cultures seraient protégées. En cas de feu, le *dabanga* — le silo — est... était à l'abri
19 parce qu'il est construit à partir de matériaux qui résistent au feu. C'est comme cela
20 que se présentent ces huttes et c'est comme cela que nous stockions nos cultures.

21 Q. [10:04:52] Et où est-ce que vous aviez votre eau ? Où est-ce que les gens de votre
22 village obtenaient leur eau ?

23 R. [10:05:02] Il y avait deux manières de se procurer de l'eau dans le village. Première
24 manière, les... les puits. Donc, il y a de l'eau... des eaux souterraines.

25 L'INTERPRÈTE ARABE-ANGLAIS (interprétation) : [10:05:31] Le... L'interprète
26 signale que le son est de nouveau coupé.

27 R. [10:05:36] Je vous ai déjà dit que, dans cette région, il y a une vallée qui recueille
28 les eaux de la montagne. Et dans cette vallée, à la fin de l'automne, il... il y a de

1 l'eau... de l'eau courante, de l'eau des ruisseaux, des... des eaux de ruissellement qui
2 représentent une source d'eau pour nous, et donc, quelquefois les gens se rendaient à
3 cet endroit pour chercher de l'eau. Voilà donc les deux manières dont nous nous
4 procurions de l'eau dans cette région.

5 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [10:06:20]

6 Q. [10:06:21] Et est-ce que vous pourriez nous dire si le gouvernement, à ce moment-
7 là, offrait des services dans votre région ? Est-ce qu'il y avait des fonctionnaires basés
8 dans votre village ou dans les villages environnants ? La police aussi, par exemple ?

9 R. [10:06:43] Le gouvernement est censé nous fournir des services, par exemple,
10 l'éducation, les services de santé. Cependant, ces services n'étaient pas disponibles
11 pour nous, ils n'existaient pas pour nous.

12 L'INTERPRÈTE ARABE-ANGLAIS (interprétation) : [10:07:01] Le son se coupe à
13 nouveau.

14 R. [10:07:11] Dans les écoles, on avait rarement des enseignants disponibles. Donc,
15 les... les enseignants étaient éventuellement présents pendant les trois derniers mois
16 de l'année scolaire et les enfants ne... ne recevaient pas une éducation suffisante
17 pendant toute l'année. Donc, les services de l'enseignement, du gouvernement
18 étaient vraiment très maigres, très faibles.

19 S'agissant des services de santé, je dirais qu'il n'y en avait pas. Dans les 12 villages de
20 la région, il n'y avait qu'un centre de santé. Cependant, dans ce centre de santé, la
21 construction était de très mauvaise qualité, en partie détruite, et les services
22 médicaux étaient limités. Le centre n'était pas bien équipé et ne pouvait apporter
23 qu'une première aide, une aide d'urgence, ainsi que des antibiotiques.

24 Les services plus modernes fournissaient des... des pansements, par exemple, pour
25 les blessures. Pour les blessures les plus graves ou les maladies les plus graves, il
26 fallait être transférés dans d'autres endroits. Donc, les services de santé n'étaient pas
27 fournis n'étaient pas disponible. Nous avons donc ce système municipal de santé, et
28 les femmes étaient prises en charge dans le cadre de ce système. Et si c'était difficile,

1 dans le cadre de ce système, de recevoir les soins nécessaires, eh bien le témoin... le
2 patient — pardon — le patient était envoyé à la ville, à 40 ou 50 kilomètres du
3 village.

4 Les transports n'étaient pas disponibles non plus, donc, il fallait que l'on s'appuie sur
5 les gens qui se déplaçaient d'un endroit à l'autre pour obtenir des médicaments.
6 Donc, par exemple, s'il y a une femme qui est malade, on installait une sorte de lit
7 sur le dos d'un chameau, et elle devait être transportée à dos de chameau.

8 Et, éventuellement, d'ailleurs, cette... cette personne n'arrivait peut-être pas à
9 destination.

10 Lorsqu'une femme allait accoucher... était... avait ses... ses douleurs, eh bien, nous...
11 nous... nous... il y avait beaucoup d'accidents, il n'y avait pas suffisamment de... de
12 soins à cet égard. Il y avait beaucoup de maladies chroniques, aussi, pour lesquelles
13 il n'y avait pas de traitement.

14 Q. [10:10:36] Parlons de l'enseignement.

15 C'est un domaine que vous connaissez très bien. Et nous sommes toujours au
16 moment précédant le conflit. Est-ce que vous pourriez nous dire quel... quel niveau
17 d'éducation est-ce que les écoles pouvaient fournir ? Est-ce que c'était quelque chose
18 d'important, l'école, l'enseignement, pour la communauté four, dans cette région ?

19 R. [10:11:07] Est-ce que vous pourriez répéter la question, s'il vous plaît, le son a été
20 coupé ?

21 Q. [10:11:12] Oui, bien sûr.

22 Parlons de... de... de l'enseignement dans la région que vous connaissez bien. Et nous
23 sommes toujours pendant la période précédant les attaques en 2003 sur votre village.
24 Est-ce que l'éducation était quelque chose d'importante... était quelque chose
25 d'important pour votre communauté ?

26 R. [10:11:46] Le niveau d'éducation était bas. Je vous ai dit qu'il y avait 11 villages qui
27 étaient proches les uns des autres, et il n'y avait qu'un village pour tous... qu'un...
28 qu'une école — pardon —, il n'y avait qu'une école pour tous ces villages. L'école a

1 été créée en 1975. C'était une... une école de base, une école primaire qui offrait juste
2 un enseignement primaire. En un an, le... les... les élèves faisaient toute leur... toute
3 leur scolarité. Enfin, mais je ne m'en souviens plus très bien. Donc, les...
4 l'enseignement était vraiment très faible dans cette région. On y est... On n'accordait
5 pas beaucoup d'importance à l'éducation pour ce qui est de la fourniture de ces
6 services.

7 Cependant, malgré la faiblesse de ces services d'enseignement, eh bien, la plupart
8 des gens devaient aller étudier, faire des études islamiques, étudier le Coran. Donc,
9 dans chaque village, vous aviez au moins 15 à 30 personnes qui avaient mémorisé le
10 Coran. Et ça... ça a changé récemment. Ça... Ça a changé parce que la situation ne le
11 permet plus. Les gens ne peuvent plus envoyer les... leurs enfants à l'école pour
12 suivre une scolarité.

13 Q. [10:14:00] J'aimerais également que vous nous expliquiez comment était
14 structurée la communauté, comment... dans votre village, dans... et dans la région en
15 général. Quel était le rôle des différents chefs dans la communauté ; est-ce que vous
16 pourriez nous expliquer cela ?

17 R. [10:14:36] Le système en place avait deux ou trois niveaux. Il y avait également le
18 système politique qui découlait du gouvernement. Et puis nous avons la localité. Et
19 il y avait des échanges entre ces différentes autorités. Donc, il y avait une personne
20 qui représentait le gouvernement dans chaque région, un système, aussi, permanent,
21 le système local, le système d'administration local. C'est... C'est...C'est un système
22 stable, durable, qui ne change pas, contrairement au gouvernement.

23 Il y a le *sheikh* qui est la... la... la personne la plus proche des citoyens. Ce *sheikh* est
24 présent dans le village. Et puis, ensuite, un peu plus haut, nous avons... un peu plus
25 haut que le chef... le *sheikh* — pardon —, nous avons le *umdah*. Et puis, ensuite, au-
26 dessus du *umdah*, le *shartay*. Le *shartay* avait un *hakura*, comme un... un ensemble de...
27 de maisons, de bâtiments. Donc, le *sheikh* est le chef populaire, c'est celui qui est le
28 plus proche des... des villages, des citoyens. Et le *sheikh*... 15 ou 16 *sheikh* peuvent

1 choisir leur propre *umdah* qui est, ensuite, le chef des *sheikh*. Les *umdah* choisissent,
2 ensuite, un *shartay*. Et le *shartay* est au-dessus des *umdah*. Donc, c'est la structure de
3 l'administration dans cette région. Donc, c'est la manière dont la hiérarchie se
4 présentait dans la région.

5 Donc, le *sheikh* est la personne qui est la plus proche des citoyens. Le *sheikh* a un rôle
6 social, il résout les problèmes locaux au niveau du village. Le *sheikh* peut également
7 résoudre des problèmes familiaux ou des problèmes dans l'agriculture. Par exemple,
8 s'il y a un conflit en ce qui concerne les limites des... des... des... des fermes, il peut y
9 avoir des conflits, des litiges entre les citoyens, eh bien, le *sheikh* établit une
10 commission dans le village pour réconcilier les gens. Si le problème est plus
11 compliqué, alors, il est renvoyé au *umdah*. Si le *sheikh* n'arrive pas à résoudre le
12 problème, le problème est envoyé à l'*umdah*. Et si l'*umdah* n'arrive pas à le... à le
13 résoudre, c'est envoyé au *shartay*. Et si le *shartay* n'arrive pas non plus à le résoudre,
14 c'est envoyé au juge. Malgré tout, la plupart des problèmes sont résolus au niveau
15 local, parce que nous avons l'idée que tous les... tous les gens sont des parents et,
16 donc, ils peuvent se réconcilier les uns avec les autres, ils peuvent trouver des
17 solutions à leur litige de manière... ou à l'amiable.

18 Q. [10:18:54] En période de difficulté ou de crise, est-ce que les chefs de la
19 communauté avaient un rôle spécial ?

20 R. [10:19:18] Oui. Les chefs, en temps de crise, sont ceux sur lesquels on s'appuie.
21 Donc, ils transmettent une certaine tranquillité aux gens, ils les calment, ils
22 demandent aux gens d'être patients dans le cas où il y a un problème quelque part,
23 en attendant que ce problème soit résolu. Donc, ils maintiennent le calme parmi les
24 gens. Et puis ils assurent le suivi des problèmes pour... pour les... pour les résoudre.
25 C'est la coutume chez nous.

26 Néanmoins, lorsque le conflit de 2003 a éclaté, il y a eu des interférences politiques.
27 Certaines administrations ont été affectées par le gouvernement, et ils... elles ont
28 modifié leur manière de fonctionner selon ce que le gouvernement leur demandait

1 de faire. Certains autres chefs ont continué à travailler sur la base du système
2 d'avant.

3 Malgré tout, ça ne veut pas dire que le système administratif n'est pas resté tel quel.
4 Souvent, ce système était plus lié à un... un individu. C'était un système individuel.
5 Et ce système s'est affaibli, il n'a... il n'a plus été soutenable.

6 Q. [10:21:11] Nous allons, maintenant, passer à l'attaque sur votre village et votre
7 fuite après coup. Mais avant que je ne vous pose de questions sur ce point, je
8 voudrais savoir si, avant le conflit, vous et votre famille vous étiez jamais rendus à
9 Deleig ; est-ce que c'est un endroit où vous alliez régulièrement ?

10 R. [10:21:43] Oui. Deleig, c'était le... le carrefour vers Nyala et d'autres régions ; donc,
11 c'était un... un lieu de transit ; c'était une localité. Et pour les régions qui sont situées
12 à l'est de Arawala, c'était difficile d'y arriver en voiture. Donc, les gens utilisaient des
13 animaux pour arriver à Deleig, et puis ensuite, de Deleig, ils pouvaient aller à Nyala,
14 à Zalingei ou vers l'est du Soudan, ou ailleurs, à partir de Nyala.

15 Si nous étions dans la partie est et que nous voulions aller vers l'ouest, alors, il fallait
16 traverser Deleig pour arriver à notre destination.

17 Donc, Deleig, c'était un centre... un centre de transit, les gens s'y retrouvaient. C'était
18 aussi un centre de commerce, les gens allaient là vendre leurs marchandises, à
19 Deleig. Les gens allaient à Deleig aussi pour répondre à certains de leurs besoins
20 personnels.

21 Q. [10:23:23] Et savez-vous combien de personnes vivaient à Deleig en 2003, à peu
22 près ?

23 R. [10:23:34] Je ne suis pas en mesure de vous dire le nombre de gens qui habitaient
24 là, mais Deleig était considéré comme un grand village... plutôt une localité. Dans
25 mon village, il y avait à peu près 1 000 foyers, alors, à Deleig, il y en avait au
26 moins 2 000, 3 000. Maintenant, aujourd'hui, il y en a de 10 à 15 000.

27 Q. [10:24:20] Parlons maintenant de l'attaque sur votre propre village.

28 D'après ce que j'ai compris dans nos conversations, après le... l'éclatement du conflit
18/10/2023

1 au Darfour en 2003, il y a eu de nombreuses attaques contre votre village, avant
2 l'attaque finale, si je puis l'appeler ainsi, en décembre 2003.

3 Est-ce que vous pourriez nous raconter... raconter ce qui s'est passé au cours de ces
4 attaques précédentes ?

5 R. [10:25:01] En tant que citoyen, là, nous ne... nous ne savions rien du conflit : tout
6 d'un coup, un matin, nous nous sommes réveillés et il y avait une attaque : des gens,
7 armés jusqu'aux dents, sur... à... à cheval... à... à dos de chameau et d'âne également,
8 ont attaqué le village, et c'était surprenant pour... pour les villageois, ils... ils ne
9 comprenaient pas ce qui se passait au départ. Et sans... sans plus, ils ont commencé à
10 tirer... à tirer immédiatement, et la situation, c'était un peu comme un mirage pour
11 nous, entre la réalité et la fiction. Les gens ont commencé à prendre la fuite, s'enfuir
12 du village vers les vallées ou autour de... dans la région ; il y a beaucoup de vallées
13 dans cette région et des forêts assez denses, donc, la nature a constitué un refuge
14 pour un grand nombre de citoyens. Les cultures, à l'automne, étaient déjà assez...
15 assez élevées, et donc, les... les gens se sont cachés dans les champs, sous les... les
16 cultures. Les assaillants et... faisaient les choses en toute hâte, ils... ils n'allaient... ils
17 n'allaient pas vérifier dans tel ou tel endroit s'il y avait quelqu'un qui était caché. Ils
18 nous ont attaqués à plusieurs reprises, peut-être plus de cinq fois. Donc, ils ont
19 attaqué le village, les gens sont allés dans la montagne, certains des... des assaillants
20 sont allés dans les fermes, ils sont allés dans le... dans le village. Donc, voilà, en
21 général, comment s'est déroulée l'attaque. En plus, les gens étaient déjà dans une
22 situation difficile à ce moment-là. C'était... C'était vraiment très difficile pour nous,
23 c'est... c'est difficile de... de... me rappeler de cela. Imaginez-vous... imaginez que
24 vous vous trouvez dans une vallée et le... les... le... la paille était déjà très... très
25 élevée, il y avait aussi des forte pluies, les gens étaient à l'extérieur, les enfants
26 pleuraient, et puis ensuite, les assaillants entendaient les enfants pleurer dans les
27 fermes, et ils commençaient à tirer au hasard. C'est comme cela que je me souviens
28 de l'attaque. C'était difficile. C'était difficile pour moi, c'était un moment plein

18/10/2023

Page 18

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 d'émotions. Les... les enfants étaient dans une situation très difficile, très difficile.

2 Q. [10:29:04] Merci, Monsieur. Et je vous présente mes excuses pour vous amener à
3 vous remémorer ces tristes souvenirs ; vous jouez un rôle important aujourd'hui
4 dans cette salle d'audience. Je vais devoir vous demander de nous décrire ce que
5 vous, personnellement, avez vu pendant l'attaque de décembre 2003 contre votre
6 village, l'attaque finale, si je puis l'appeler ainsi. Est-ce que vous pourriez nous
7 raconter ce qui vous est arrivé, à vous-même et à votre famille — et je répète, à
8 chaque fois que vous avez besoin d'une pause, dites-le-nous, je sais que ça n'est pas
9 facile pour vous... ça n'est pas facile pour vous de parler de ces événements.

10 R. [10:30:04] Oui, effectivement, c'est difficile, malgré tout, c'est nécessaire... c'est
11 nécessaire pour moi de parler. Donc, il faut bien parler de ces événements pour que
12 vous que compreniez ce qui s'est passé. Pour ce qui est de l'attaque, elle a eu pour
13 conséquence qu'il y a eu des... des... des victimes : les gens se sont éparpillés dans les
14 villages. Les gens ont été massacrés ; il y a eu vraiment des meurtres de masse, et
15 certains ont... ont été enterrés dans des fosses communes, d'autres ont été laissés
16 comme cela. Il y a eu des scènes épouvantables : par exemple, quelqu'un assis ou
17 caché avec sa famille, sœur ou autre et... quelque part dans la montagne, et puis
18 ensuite, ils découvraient ensuite que tout le monde avait été assassiné et que tout le
19 monde était mort. Je me souviens d'un incident : il y avait quelqu'un qui s'appelait
20 Yaqoub, il était avec son fils, le père parlait... leur... le... le père parlait et leur
21 demandait : « Prenez-moi, mais épargnez cet enfant, il est encore très jeune ; laissez-
22 le tranquille, vous pouvez me tuer, mais au moins, épargnez sa vie. ».

23 L'INTERPRÈTE ARABE-ANGLAIS (interprétation) : [10:32:06] Le témoin est difficile
24 à suivre, signale l'interprète, le son est mauvais.

25 R. [10:32:16] Est-ce que vous m'entendez ? Est-ce que la voix est claire maintenant ?

26 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [10:32:23]

27 Q. [10:32:24] Je crains qu'il ne faille répéter votre dernière réponse parce qu'il est... il
28 y a eu des problèmes de connexion, et les interprètes n'ont pas pu vous entendre

1 clairement. Et pour la gouverne des interprètes, il m'est difficile de juger si vous
2 l'entendez plus. Si vous n'entendez pas des pans de la réponse du témoin, veuillez
3 nous l'indiquer, si vous pensez ne pas pouvoir interpréter toute la réponse.

4 R. [10:32:59] Ils pourchassaient les gens comme des animaux. Donc, comme je l'ai dit,
5 nous avons un... un oncle qui s'appelle Harun, et son fils, lorsque les Janjaouid sont
6 venus, alors qu'ils se cachaient dans un *chor*, ils ont tiré sur eux au moyen d'un fusil.
7 Et l'homme lui a dit :« Vous avez tiré sur moi et vous voulez tuer mon fils ? Tuez-
8 moi et laissez... épargnez mon fils. » Puisque lui, il était âgé, il lui a dit : « Bon, tuez-
9 moi et épargnez mon fils. » Et ils ont tiré sur son fils, ensuite, ils l'ont abattu, lui. Les
10 deux ont été abattus et nous les avons enterrés dans une fosse commune. Voilà, ce
11 sont des... des cas auxquels nous avons... dont nous avons été témoins. Il y a d'autres
12 groupes qui ont été abattus en même temps, cinq, deux... et je vous parle
13 uniquement de ma... de mon village, il y a plus de 70 ou 80 personnes qui ont trouvé
14 la mort ainsi, outre les... les personnes qui avaient été retrouvées à Deleig.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [10:34:18] Pardon de vous
16 interrompre, Monsieur le témoin.

17 Q. [10:34:20] L'incident dont vous venez de parler, celui qui implique un père et son
18 fils, est-ce que vous avez été témoin vous-même de cela ou est-ce que c'est quelque
19 chose qui vous a été raconté par quelqu'un ?

20 R. [10:34:41] J'ai été témoin de bon nombre de ces incidents, mais l'histoire
21 concernant Harun, vous savez, nous étions dans la montagne, donc, nous étions
22 cachés, nous avons pu l'entendre, il était près du *chor*, et tout le monde a vu que
23 Harun était là, et lorsqu'ils l'ont abattu, nous sommes allés immédiatement sur lieu...
24 sur le lieu de... où s'est produit cet incident et nous avons été témoins de cela.

25 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [10:35:18]

26 Q. [10:35:18] Monsieur le témoin, est-ce que vous pouvez décrire précisément ce qu'il
27 est advenu de votre famille... ce qui est arrivé à votre concession, à vos huttes, à
28 votre propriété, à vos biens ?

1 R. [10:35:32] Personnellement, toutes les maisons... à l'instar de toutes les autres
2 maisons, toutes mes maisons ont été brûlées complètement. Nous n'avions pas
3 vraiment apprécié la... l'ampleur de ce qui s'était passé, nous ne comprenions pas les
4 enjeux politiques ; ces problèmes-là, les problèmes tribaux qui se sont produits, nous
5 pensions que c'était loin de nous. Les gens avaient l'habitude d'aller vers la
6 montagne et de revenir ; nous pensions que les choses étaient stables, nous ne...
7 n'imaginions pas ce qui est... ce qui est arrivé. Donc, il... notre village a été brûlé une
8 première fois, nous avons dû reconstruire, il a été brûlé quatre fois ; ils sont revenus
9 pour le brûler ; la troisième fois, nous étions revenus de la *rakuba*, c'est comme une
10 hutte en quelque sorte, c'est une... paillote, et donc, ce... nous avons l'habitude de
11 nous asseoir sous cette *rakuba* ; elle a été brûlée ; et même les enfants avaient pris
12 l'habitude, chaque fois qu'ils entendaient des coups de feu, ils prenaient la fuite vers
13 la montagne. C'était devenu une sorte de... d'habitude chez nous. Notre village a été
14 brûlé à quatre reprises...

15 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [10:37:25] Le... L'interprète de la cabine
16 française signale qu'il est impossible de poursuivre l'interprétation car le son est
17 coupé.

18 R. [10:37:38] Nous avons des membres de notre famille, des frères, des sœurs qui ont
19 trouvé la mort, qui ont été martyrisés. Les problèmes du Darfour ont affecté toutes
20 les familles : dans toute famille, il y a au moins un mort, au moins un membre de la
21 famille qui a été tué.

22 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [10:38:13]

23 Q. [10:38:14] Lorsque vous avez finalement fui votre village, après l'attaque de 2003,
24 est-ce qu'il restait quelque chose dans votre village, est-ce qu'il restait, par exemple,
25 quelque chose dans vos maisons ? Est-ce que vous aviez encore du bétail ? Est-ce que
26 vous aviez encore des biens ou est-ce que tout a été perdu à la suite de l'incendie ?

27 R. [10:38:39] Il n'y a pas que ma maison qui a été brûlée, c'est tout le village qui a été
28 incendié. Vous savez, le *dabanga*...

1 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [10:38:58] L'interprète signale qu'il est
2 impossible de... d'interpréter, le son est coupé.

3 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [10:39:08] Veuillez marquer
4 une pause.

5 Un instant, Madame von Wistinghausen. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est avec le
6 témoin ? Je crois que le témoin est un peu éloigné du microphone.

7 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [10:39:47] Le témoin demande s'il peut
8 poursuivre.

9 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : Maître von Wistinghausen,
10 il semblerait qu'il y ait des problèmes de connexion. Nous allons essayer de régler
11 ces problèmes pendant la pause. Pour le moment, le mieux que nous puissions faire,
12 c'est de demander au témoin de se rapprocher du microphone.

13 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [10:39:57]

14 Q. [10:39:58] Monsieur le témoin, nous avons des problèmes de connexion Internet,
15 nous essaierons d'améliorer la connexion pendant la pause.

16 Mais pour le moment, je vais vous demander de bien vouloir vous rapprocher le
17 plus possible du microphone et je vous demanderais de bien vouloir répondre...
18 répéter votre dernière réponse, si vous vous souvenez de la question que je vous
19 avais posée, parce que les interprètes n'ont pas pu entendre l'intégralité de votre
20 réponse.

21 R. [10:40:37] Vous m'avez posé la question de savoir si mes biens avaient été brûlés,
22 s'il restait quelque chose, n'est-ce pas ? Et je vous ai répondu que tous mes biens ont
23 été brûlés, tout ce qui se trouvait chez moi a été emporté. Et d'ailleurs, c'est le cas de
24 l'ensemble du village : tout le village a été pillé et... et brûlé. Par exemple, même les
25 *dabanga*, là où l'on stockait... ces silos où on stockait nos vivres, eh bien, ils... nous
26 avons tout perdu. Le bétail... Lorsque les gens allaient se cacher dans les montagnes,
27 à leur retour, ils revenaient et ils découvraient qu'il ne restait plus rien, leurs vivres
28 n'étaient plus là et que tout avait été pris.

1 Q. [10:41:40] Vous avez fui pour vous réfugier dans les montagnes environnantes ;
2 est-ce que votre famille était avec vous ? Est-ce que vous pouvez nous décrire la
3 situation dans les montagnes ?

4 R. [10:42:05] Oui, tout le monde s'est dirigé vers la montagne et quiconque est allé
5 vers la montagne a pris sa famille avec lui. Les enfants, les plus jeunes sont les... les
6 premiers qui... qui sont... qui... qui se dirigent vers la montagne, après quoi, les
7 adultes les poursuivent... les rejoignent. La vie était très difficile. Le soir, on pouvait
8 enfin aller chercher de l'eau, chercher des effets, et parfois, lorsque les Janjaouid se
9 rapprochent du... de la montagne, ils commencent à tirer en direction de la
10 montagne. Certains sont touchés, d'autres ne le sont pas. Ils tirent à l'aveugle. Et ils
11 essaient de se soigner au moyen de plantes, des herbes locales. Les habitants de la
12 région connaissent un peu les techniques traditionnelles pour se soigner. Mais si...
13 Pour ceux qui essayaient de se rendre vers la ville pour se faire soigner, ils risquaient
14 de se faire tuer. C'était leur politique... la politique qui régnait à l'époque au pays.

15 Q. [10:43:30] Est-ce que vous pouvez nous décrire ce que ressentaient les gens à
16 l'époque ? Est-ce qu'ils avaient espoir de retourner un jour chez eux ? Est-ce qu'ils
17 étaient optimistes ? Est-ce que vous vous souvenez de... du genre de discussion que
18 vous aviez entre vous, que vous aviez avec les autres et tous ceux qui ont dû fuir
19 chez eux ?

20 R. [10:43:59] Évidemment, tous ceux qui sont allés se réfugier dans les montagnes
21 avaient encore l'espoir... nourrissaient encore l'espoir de retourner chez eux. Ils sont
22 restés longtemps parce qu'ils pensaient qu'ils reviendraient un jour chez eux. Ils
23 pensaient que la guerre allait finir après une semaine, après deux, trois semaines et
24 qu'un jour, les gens pourraient rentrer chez eux. C'est lorsque la guerre a duré deux
25 mois, trois mois, et un peu plus longtemps, c'est à ce moment-là que les gens ont
26 commencé à perdre espoir. Certains sont allés à Deleig... Certains donc sont allés à
27 Deleig, mais si...

28 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation): [10:44:53] Madame von
18/10/2023

1 Wistinghausen, je me demande simplement s'il convient de continuer à travailler
2 comme cela ou s'il ne serait pas mieux de prendre la pause maintenant pour voir si
3 on peut régler ce problème de connexion. Je m'en remets à vous.

4 M^e von WISTINGHAUSEN : [10:45:14] Moi, je... je suis à la merci des techniciens.
5 J'espère qu'ils pourront améliorer la connexion.

6 Q. [10:45:10] Monsieur le témoin, la juge Présidente vient de... Désolée d'abord de
7 vous avoir interrompu, mais la juge Présidente suggère de faire la pause maintenant
8 pour voir si les techniciens pourront régler ou... le problème de connexion ou
9 améliorer la connexion afin que nous puissions bien vous comprendre.

10 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [10:45:38] Ainsi vous n'aurez
11 pas à répéter toutes vos réponses.

12 LE TÉMOIN (interprétation) : [10:45:40] D'accord. Je...

13 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS (interprétation) : [10:45:53] Le reste de la
14 réponse n'est pas clair.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [10:45:56] On me dit qu'il
16 sera peut-être possible de régler le problème pendant la pause de 30 minutes.

17 Nous allons donc lever l'audience maintenant et revenir à 11 h 15.

18 M^e EDWARDS (interprétation) : [10:46:11] Vous pouvez libérer le témoin, sa
19 présence n'est pas nécessaire.

20 Je voulais simplement indiquer que nous n'aurons pas de questions à poser au
21 témoin. Le témoin n'est pas en train de déposer, il exprime ses vues et
22 préoccupations tout simplement. Il n'est pas sous serment. Je sais que vous avez
23 évoqué la question de... du oui-dire : est-ce que c'est quelque chose qu'il avait
24 entendu lui-même ou vu lui-même ? Nous n'allons pas soulever d'objection, mais il
25 ne s'agit pas d'une déposition.

26 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [10:46:52] J'en suis bien
27 consciente, Maître Edwards, mais son... son témoignage pourrait avoir son
28 importance à un moment donné dans la procédure. Et à ce moment-là, la Chambre

1 devra apprécier la... la valeur attribuée à... à son témoignage. Est-ce que c'est quelque
2 chose qu'il a vu ou qu'il a entendu ?

3 Très bien. Nous allons revenir à 11 h 20 maintenant — 11 h 20.

4 M^{me} L'HUISSIÈRE : [10:47:32] Veuillez vous lever.

5 *(L'audience est suspendue à 10 h 47)*

6 *(L'audience est reprise en public à 11 h 28)*

7 M^{me} L'HUISSIÈRE : [11:28:43] Veuillez vous lever.

8 Veuillez vous asseoir.

9 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence)*

10 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [11:28:50] Maître von
11 Wistinghausen, les témoins ont procédé à la reconnexion apparemment, mais c'est...
12 on espère que ça va fonctionner mieux, mais il y a quand même encore un problème
13 avec Internet de l'endroit dont il dépose.

14 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [11:29:58] Effectivement, effectivement,
15 notre gestionnaire de dossier, qui parle couramment arabe, a communiqué avec les
16 interprètes, et nous nous sommes mis d'accord pour indiquer... pour faire en sorte
17 qu'il lève la main s'il a l'impression qu'il y a trop d'éléments du discours qui est...
18 sont perdus, et on demandera au témoin de répéter.

19 Q. [11:29:45] Monsieur le témoin, même dans ce monde européen moderne, nous
20 avons des problèmes de connexion, peut-être ici au Pays-Bas, mais enfin, essayez si
21 vous ne comprenez pas ma question, si vous ne m'entendez pas bien, dites-le-moi,
22 indiquez-le-moi et demandez-moi de répéter. Nous pourrions également vous
23 demander de répéter vos réponses.

24 R. [11:30:19] Oui, c'est tout à fait clair.

25 Q. [11:30:22] Vous parliez tout à l'heure de votre famille qui avait dû prendre la fuite
26 vers la montagne, après l'attaque de votre village, et vous avez décrit la situation
27 épouvantable où vous vous trouviez, vous et toutes les personnes autour de vous.

28 Est-ce que vous pourriez nous dire pendant combien de temps vous êtes resté dans
18/10/2023

1 la montagne, et quand est-ce que vous avez décidé de chercher refuge à Deleig ?

2 *(Silence du témoin)*

3 Est-ce que vous avez bien entendu ma question, Monsieur le témoin ?

4 R. [11:31:10] Est-ce que vous pourriez répéter la question, s'il vous plaît ?

5 Q. [11:31:26] Nous... nous parlions de vous et de votre famille qui alliez vous
6 réfugier dans la montagne. Vous avez décrit le... la situation épouvantable où vous
7 vous trouviez. Est-ce que vous pourriez nous dire combien de temps vous êtes resté
8 dans la montagne et à quel moment est-ce que vous avez décidé d'aller chercher
9 refuge à Deleig ?

10 R. [11:31:52] Comme je vous l'ai dit, les attaques étaient intermittentes, bon. Donc,
11 vous aviez eu une première attaque, et puis ensuite une autre. Donc, pendant cette
12 période de temps, à chaque fois qu'il y avait un attaque, nous fuyions vers la
13 montagne, nous restions là, deux à quatre jours, et puis ensuite, nous revenions dans
14 le village. Donc, lorsque l'attaque était terminée, les gens retournaient dans le village
15 et restaient là. Et puis ensuite, deux ou trois jours plus tard, il y avait une autre
16 attaque et les gens reprenaient la fuite. Cependant, pendant la dernière période, à... à
17 la fin du premier mois de l'année, les attaques ont continué... ont commencé à se... se
18 rapprocher. Et donc, les gens ont décidé de partir et d'aller à Deleig. Donc, en
19 décembre et janvier, février, les gens, les uns après les autres — pas... pas tout le
20 monde ensemble parce que sinon on devenaient une cible —, donc les gens, chaque
21 nuit... chaque nuit un groupe de gens partait. Chaque personne devait trouver son
22 chemin de son côté pour essayer d'arriver à sa destination en toute sécurité. Donc, ça
23 a pris deux ou trois mois pour que tout le monde puisse quitter la région
24 complètement.

25 Q. [11:33:31] Et vous-même, à quel moment est-ce que vous êtes arrivé à Deleig avec
26 votre famille ? Et où avez-vous logé à Deleig ?

27 R. [11:33:50] J'ai envoyé ma famille d'abord. Ils sont partis une ou deux semaines
28 avant moi. Je suis resté dans le village. Mon oncle vivait à Deleig, à l'est... à l'est du

1 centre de Deleig. Il les a donc accueillis dans sa maison. Donc, moi, je suis parti pour
2 Deleig un dimanche et je suis arrivé un lundi. La route, de mon village à Deleig,
3 normalement, prend quatre à cinq heures. Cependant, pour des raisons de sécurité,
4 je devais me déplacer pendant la nuit. Et je suis arrivé à Deleig au matin du jour
5 suivant.

6 Q. [11:35:01] Est-ce que vous pourriez nous décrire la situation à Deleig à ce
7 moment-là ? Est-ce qu'il y avait beaucoup de personnes déplacées ?

8 R. [11:35:17] Il y avait un grand nombre de personnes déplacées, déplacées des zones
9 qui avaient été attaquées. Ils venaient de la région de Arawala, au sud de Deleig. La
10 plupart des gens qui étaient déplacés sont arrivés à Deleig. Les familles arrivaient les
11 unes après les autres. Tout le monde n'était pas dans un groupe unique. Les uns
12 arrivaient un jour, un autre groupe arrivait le jour suivant, et même certains d'entre
13 eux trouvaient la mort en chemin. La route vers Deleig était vraiment pleine de
14 dangers.

15 La plupart des personnes déplacées se trouvaient dans la partie sud de Deleig où il y
16 avait une école. Et il y avait de... de... de la place là pour les gens. Et puis également,
17 à côté de... du commissariat de police de Deleig ; les gens étaient sous les arbres. Et
18 ceux qui connaissaient des gens dans Deleig, eh bien, allaient chez eux. La situation
19 était difficile. Les gens essayaient de trouver un endroit à l'ombre pour s'installer.
20 Certains se trouvaient à l'intérieur de l'école, les gens qui avaient des parents à
21 Deleig, eh bien, étaient accueillis par ces parents. Malgré tout, la plupart des
22 personnes déplacées se trouvaient dans la partie sud de Deleig.

23 Q. [11:37:19] Est-ce qu'il y avait suffisamment à manger pour tout le monde et que...
24 qu'en était-il des personnes qui étaient malades ou blessées ?

25 R. [11:37:33] Pour les malades, c'était un problème, parce qu'il n'y avait pas de
26 possibilités à cet égard, pas de ressource. Et lorsque les gens ont commencé à arriver
27 à Deleig, on... il y a... on a commencé à organiser ce déplacement, il y avait des
28 organisations qui travaillaient, qui essayaient d'organiser, de mettre en place une

1 forme d'assistance, mais l'assistance était très limitée. Pour ce qui est des traitements
2 pour des maladies, par exemple, ça, c'était des... très difficile parce qu'il n'y avait pas
3 de traitement disponible. Et... Et si une personne était blessée, c'était aussi très
4 difficile. La plupart des gens utilisaient des remèdes traditionnels, des extraits de...
5 d'arbres ou des substances locales qui pouvaient soigner les gens.

6 Q. [11:38:50] Est-ce que vous pourriez nous donner une date approximative pour
7 votre arrivée à Deleig ?

8 R. [11:39:02] Je suis arrivé à Deleig à la fin février à peu près. Donc, je suis... je suis
9 arrivé un lundi, et donc, cinq... je suis arrivé cinq jours après. Le problème, le plus
10 grand problème, la plus grande attaque a eu lieu cinq jours après. Donc, je puis vous
11 dire que c'était à la fin février, c'était un vendredi également.

12 Q. [11:39:41] Et ce vendredi, après que vous soyez arrivé à Deleig, est-ce que vous
13 pourriez nous décrire ce qui s'est passé ? Qu'est-ce que vous avez vu en chemin vers
14 la mosquée ?

15 R. [11:39:57] Le vendredi matin, à Deleig, j'ai trouvé la ville assiégée par les Janjaouid
16 qui étaient à pied ou à cheval ; ils avaient aussi des véhicules. À ce moment-là, nous
17 avons compris ce qui se passait. Nous avons eu le sentiment également que le
18 village, la... la ville était assiégée. Les gens se déplaçaient normalement, à l'intérieur
19 de la ville, mais ils avaient peur. Ensuite, les Janjaouid ont commencé à fouiller le
20 village, maison après maison, et pendant cette fouille, ils emmenaient les hommes au
21 commissariat de police.

22 À midi ou une heure de l'après-midi, je rentrais à la maison et les gens à Deleig se
23 déplaçaient normalement ; le marché était ouvert, les gens allaient au marché,
24 allaient et venaient. Mais les personnes déplacées qui se trouvaient dans la partie
25 sud étaient celles qui étaient le plus affectées par le siège. À un moment donné, ils
26 ont encerclé toutes les personnes. Nous avons vu les gens allongés en face du
27 commissariat de police. Et alors que je me rendais vers la mosquée, j'ai vu cette scène
28 devant moi. J'ai compris qu'il y avait quelque chose de terrible qui était en train de se

1 passer.

2 Je suis sorti de la mosquée et j'ai vu les gens qui étaient à plat ventre, par terre avec
3 la bouche et qu'on les battait. J'ai vu aussi des soldats qui piétinaient les dos des
4 gens. C'était terrifiant pour les gens. Je suis rentré à la maison, je suis resté pendant
5 un certain temps. Ensuite, tous ces gens ont été emmenés. Les Janjaouid sont partis.
6 Et puis le reste, c'est de l'histoire, vous savez ce qui s'est passé.

7 Q. [11:43:09] Qu'est-ce que vous voulez dire par « le reste, c'est de l'histoire, vous
8 savez ce qui s'est passé » ?

9 R. [11:43:20] Ils ont commencé à emmener les gens par groupes, les gens pensaient
10 que ces personnes étaient emmenées de... de ce commissariat de police vers un autre
11 commissariat de police, alors que, en fait, ils ont été emmenés sur leur lieu
12 d'exécution, ils ont été abattus, ils ont été emmenés près d'un village du nom de
13 Pasca (*phon*).

14 Et donc, il y avait un *chor*, là, une crique, et puis un autre groupe a été emmené là, un
15 autre groupe qui a été emmené dans une autre... dans un autre endroit et ils ont été
16 tués également.

17 Q. [11:44:15] Vous dites que vous avez vu que les gens étaient placés en détention —
18 je ne vais pas mentionner leur nom —, mais je voudrais savoir si vous avez reconnu
19 certaines de ces personnes détenues.

20 R. [11:44:36] Les gens sont... sont bien connus. Les gens qui étaient détenus sont bien
21 connus. Je... Je connais certains d'entre eux. Certains, je... je... je ne les connaissais
22 pas, certains je les connaissais parce que je venais de... ou ils venaient du même
23 village que moi. J'ai vu que certains d'entre eux étaient effectivement détenus.

24 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [11:45:03] Madame la Présidente, est-ce
25 que, très brièvement, on peut passer à huis clos partiel pour qu'il puisse nous donner
26 les noms des personnes qu'il a reconnues et qu'il connaissait personnellement ?

27 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [11:45:15] Oui, passons à
28 huis clos partiel.

1 *(Passage en audience à huis clos partiel à 11 h 45)*

2 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:45:22] Nous sommes à huis clos partiel,

3 Madame la Présidente.

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 *(Passage en audience publique à 11 h 47)*

21 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:47:18] Nous sommes en audience publique,

22 Madame la Présidente.

23 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [11:47:23]

24 Q. [11:47:23] Vous avez déclaré, Monsieur, que vous étiez retourné chez vous, ou en

25 tout cas, la... la maison où se trouvait votre famille, en rentrant de la mosquée ; est-ce

26 que vous pourriez nous dire ce qui s'est passé lorsque vous avez fait ce... ce chemin ?

27 Qui est-ce que vous avez rencontré ?

28 R. [11:48:05] Lorsque j'ai quitté la mosquée, nous étions un groupe de gens qui

18/10/2023

Page 30

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 retournaient au village. J'ai regardé autour de moi et j'ai vu les personnes que j'ai
2 mentionnées. Mais avant de retourner... avant d'aller à la... à la mosquée, je les avais
3 vues marcher là le matin. En allant à la mosquée, je me déplaçais avec prudence,
4 parce qu'il y avait des gens autour qui étaient armés.

5 Q. [11:49:02] Est-ce que vous avez rencontré une personne du nom de Mulonqwe ?

6 R. [11:49:19] J'ai vu Abdullah Musa qu'on appelle également Mulonqwe. Après être
7 revenu de la mosquée, à la maison, à 5 heures du soir à peu près, je suis passé devant
8 le marché, et lorsque je suis sorti de la maison, lorsqu'on sort de la maison où je me
9 trouvais pour aller au marché, il y a un carrefour, et c'est là que... c'est là que je l'ai
10 vu, là... c'est là que j'ai vu Abdullah. Et c'est Abdullah qui a confirmé que les gens
11 avaient été tués. J'ai été... J'ai été la première personne qui a vu Abdullah, et il venait
12 du lieu où avait lieu... où avait eu lieu l'événement. Il était blessé au-dessus de l'œil.
13 Donc je marchais, je ne l'ai pas vu et il m'a appelé. Il... Il m'a salué et il m'a dit ce qui
14 s'était passé et il m'a dit de... de ne pas sortir, il m'a dit de retourner à la maison, de
15 ne pas aller où que ce soit, parce que toutes les personnes qui avaient été détenues
16 avaient été emmenées et tuées. Il m'a dit qu'il se trouvait sur le lieu de cet incident et
17 qu'il avait été blessé à la tête. Il m'a montré les blessures qu'il avait. C'est... C'était
18 une situation vraiment très difficile. Je... Je... Je... J'ai eu du mal à le supporter. Il est
19 allé à la mosquée, et peu après, il est mort. Mais cet homme, Abdullah, je l'ai vu
20 personnellement. Je l'ai vu personnellement et je lui ai parlé.

21 Q. [11:51:32] Cet... Ces informations au sujet des personnes détenues à Deleig et ces
22 exécutions que... dont... que vous aviez entendues, est-ce que ces informations ont
23 circulé rapidement à Deleig ? Est-ce que vous pouvez me dire quelle a été la réaction
24 de la communauté four en entendant ces nouvelles épouvantables ?

25 R. [11:52:06] La communauté four est une communauté pacifique. Après avoir
26 entendu ces nouvelles, les gens ne pouvaient rien faire, ils ne pouvaient que pleurer,
27 avoir de la peine. Moi, personnellement, lorsque j'ai entendu parler de cela, lorsque
28 j'ai appris cela, je... je n'étais même pas capable de transmettre cette information aux

1 autres, j'étais incapable de leur dire. Ça m'a pris un certain temps. Ils m'ont... Ils
2 m'ont demandé : « Mais... qu'est-ce que tu as ? Tu es silencieux, tu es dans les
3 nuages ; qu'est-ce qui se passe ? » Ça m'a pris du temps. Et finalement, je leur ai dit
4 ce qui s'était passé. C'était très difficile. La communauté au Darfour n'a rien fait. À
5 part se lamenter ; il n'y avait rien à faire. Il... il n'était pas possible de faire quoi que
6 ce soit.

7 Q. [11:53:31] Est-ce que vous pensez que les chefs de la communauté se trouvaient
8 parmi les personnes détenues et parmi les exécutés ? Est-ce que cela a eu un impact
9 particulier sur la réaction de la communauté four ?

10 R. [11:53:51] Est-ce que vous pourriez répéter la question, la connexion n'est pas
11 bonne, elle est coupée ?

12 Q. [11:54:00] Est-ce que vous pensez ou est-ce que vous avez été informé du fait que
13 les chefs de la communauté se trouvaient parmi les personnes détenues et exécutées
14 à Deleig ? Et si c'est bien le cas, quel a été l'impact particulier pour la communauté
15 four à Deleig ?

16 R. [11:54:31] Une partie de ma réponse, lorsque vous me demandez ce que j'avais vu
17 de mes yeux dans la cour à Mukjar, parce que vous m'avez demandé, mais je n'ai pas
18 répondu. Je sais qu'il y avait certains chefs, il y avait Adam Ahmad qui est un *umdah*
19 appelé *umdah* Kindiri ; {ICR : (Expurgé)}. Et lorsque... Et au cours des... Quand les
20 événements ont commencé, ils l'ont... ils ont capturé ces... ces chefs. Aussi Adam
21 Abd-Al-Rahman... Rahman a été capturé ou détenu dans la prison. Adam Abagarisik
22 (*phon.*) également a été détenu... détenu, *sheikh* Souleymane, le Boucabé (*phon.*) qui...
23 Hassan Al Beitri (*phon.*), tous ces gens ont été détenus. Souleymane également
24 (*inaudible*) un frère qui s'appelle Souleymane, et je ne connais pas son nom de
25 famille, mais il a été également été arrêté. Omar Rashid également. Une autre
26 personne, Ali Khamis. Ces personnes venaient de différents villages, mais ces gens
27 ont tous été mis en prison, ils ont tous... ils étaient tous les chefs. Et Jiddo également,
28 et Adam Idriss *umdah*, Adam Abakar, *sheikh*, ceux-ci ont été détenus, et certains

1 étaient des chefs, et certains chefs ont été d'ailleurs arrêtés, capturés avant qu'ils ne
2 commencent à capturer et détenir — pardon —, les citoyens ordinaires.

3 Q. [11:56:43] Est-ce que vous savez si ces incidents ont été communiqués à la police
4 ou à une autre autorité à ce moment-là ?

5 R. [11:57:03] Ce... ça s'est passé devant, en face du commissariat de police. La police
6 n'avait aucun pouvoir. Il y avait un... une personne du nom de Djuma... Djuma Al-
7 Fadali qui était le... le chef du... de la police. Il critiquait certains de ces aspects, mais
8 il n'a pas été en mesure de faire quoi que ce soit.

9 Q. [11:57:39] Vous nous avez dit que cela vous avait pris un certain temps avant
10 d'être capable de parler de ce que vous aviez vu ou entendu ; est-ce que vous
11 pourriez dire aux juges comment vous vous sentez aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous
12 ressentez à ce sujet aujourd'hui, quelque deux décennies plus tard ? Quel a été
13 l'impact de ces événements ? Quel est l'impact de ces événements sur vous
14 aujourd'hui ?

15 R. [11:58:15] Ces événements sont vraiment tragiques. Il vous fait... Ils vous font vous
16 rendre compte de combien vous êtes vulnérable. On vous fait du mal et vous ne
17 pouvez rien y faire. C'est un sentiment très difficile. Nous espérons... Nous espérons,
18 nous souhaitons que justice soit faite en bout... en bout de course.

19 Q. [11:59:04] Nous allons maintenant passer à... au moment où vous êtes arrivé dans
20 un camp de réfugiés. Nous n'allons pas mentionner le nom du camp de réfugiés.
21 Après les événements de ce vendredi à Deleig que vous venez de décrire, si je
22 comprends bien, vous et votre famille avez quitté Deleig ; est-ce que vous pourriez
23 nous expliquer à quel endroit vous vous êtes rendus, sans mentionner de lieu
24 spécifique, et si vous continuez de résider à cet endroit aujourd'hui ?

25 R. [11:59:49] Nous... Après ces événements, nous avons quitté Deleig et nous nous
26 sommes dirigés vers Nyala. Nous avons beaucoup souffert en chemin. Il y a eu
27 beaucoup de fouilles, n'importe qui était susceptible de vous frapper, de vous battre,
28 jusqu'à ce que nous arrivions à Zalingei où nous avons vu certaines mesures de

1 sécurité. Et nous avons continué notre chemin jusqu'à arriver à Nyala. Les gens ont
2 beaucoup souffert là de conditions difficiles. Il y avait des camps, des
3 rassemblements, et si vous aviez... Enfin, si vous aviez un membre de votre famille
4 ou que... ou quelqu'un que vous connaissiez, vous pouviez aller chez eux. Mon frère
5 habitait dans cette ville, donc je suis allé chez lui. Quelques jours plus tard, nous
6 avons entendu parler du fait que des camps étaient installés. Le gouvernement ne
7 coopérait pas avec ces rassemblements, il les rejetait, il refusait de... d'apporter une
8 aide. C'est là... C'était l'endroit où les gens cherchaient à... cherchaient un refuge. Ce
9 qui s'est passé, c'est que la communauté internationale s'était mue... a pris conscience
10 du... de ce qui se passait et certaines organisations ont commencé à faire quelque
11 chose.

12 Et je voudrais remercier toutes les organisations qui nous ont aidés, qui... qui ont
13 montré un peu d'humanité. Ils nous ont donné un abri, ils ont... trouvé des endroits
14 spécifiques pour les camps. Malgré tous les... toutes les difficultés, tous les... tous les
15 défis, malgré tous... tous les problèmes posés par le gouvernement ou les Janjaouid.
16 Bon, tout le monde, partout dans les camps, avait des... des difficultés. Si vous
17 quittiez le camp, eh bien, vous risquiez d'avoir des problèmes. Et le gouvernement
18 ensuite a donné... a fourni certaines forces pour ces camps et ceci a donné lieu à des
19 problèmes de sécurité pour les citoyens. Malgré tout cela, les gens ont fait preuve de
20 patience et de résilience. Ce qui... C'était toujours très difficile. Mais ce qui nous
21 soulageait malgré tout, c'est qu'il y avait cette organisation qui nous... nous apportait
22 à manger, de... une éducation et également une éducation à la santé. Et grâce à eux, il
23 y a une certaine stabilité dans ces camps.

24 Et c'était là le début de la période d'établissement du camp et de... C'est ainsi que
25 nous avons pu commencer à retrouver une certaine stabilité, et c'était grâce aux
26 programmes des organisations internationales qui étaient présentes. Nous avons
27 commencé à trouver aussi des... de la nourriture.

28 Q. [12:03:54] Est-ce que vous pouvez nous dire combien de temps à peu près il vous
18/10/2023

1 a fallu pour vous rendre de Deleig au camp où vous résidez toujours ? Combien de
2 temps est-ce que le déplacement vous a pris ?

3 R. [12:04:14] Vous savez, pour ce qui est de ce déplacement, nous avons quitté Deleig
4 autour de 11 heures, midi, et vu les difficultés que nous avons éprouvées le long du
5 chemin, nous sommes arrivés à Nyala le lendemain, autour de 10 heures. Donc, de
6 midi, à peu près, à 10 heures, disons que ça nous a pris plus de 20 heures.

7 Q. [12:05:01] Lorsque vous êtes arrivés au camp, combien de personnes y étaient
8 arrivées et vivaient déjà dans ce camp pendant la première année que vous y avez
9 passée ? Et je vous parle donc des... des personnes qui s'y trouvaient ; est-ce qu'il y
10 avait une centaine, des milliers ?

11 R. [12:05:28] À l'époque, lorsque nous sommes arrivés au camp, il y avait des milliers
12 de personnes — des milliers. Et tous les habitants du Darfour se dirigeaient vers ces
13 camps, parce qu'ils savaient qu'ils y trouveraient un refuge, un peu de sécurité. Les
14 gens donc se dirigeaient vers le camp. Et même les villages qui étaient proches du
15 camp se sont déplacés pour se réfugier dans les camps. Parfois, il y avait des... des...
16 des groupes de 50 000, de 200 000, de 300 000 personnes. Enfin, tout dépend de la
17 taille du camp. Il y a des camps qui sont très grands, qui peuvent accueillir
18 300 000 personnes à peu près. Tout... Voilà pour ce qui est de... de l'accueil des
19 personnes qui se sont retrouvées dans les camps.

20 Q. [12:06:49] Et à quel groupe ou groupes — au singulier ou au pluriel — ethniques
21 ou tribus appartenaient la plupart des réfugiés qui se trouvaient dans le camp où
22 vous êtes actuellement ?

23 R. [12:07:07] Lorsque nous sommes arrivés au camp, nous avons trouvé des... des
24 représentants de différentes tribus. Il y avait de nombreuses tribus qui s'y trouvaient.
25 Dans chaque camp, on peut tomber sur des personnes appartenant à différentes
26 tribus, une vingtaine même de tribus différentes ou ethnies différentes. Dans
27 d'autres camps, on peut... il peut y avoir une dizaine ou une vingtaine de... d'ethnies
28 différentes. Et il y avait une multitude d'appartenance ethnique dans les camps.

1 Q. [12:07:51] Y avait-il beaucoup de réfugiés qui appartiennent à la tribu four dans
2 les camps ?

3 R. [12:08:00] Dans la plupart des camps, la majorité des personnes déplacées ou des
4 réfugiés sont de la tribu four. La communauté four était la plus représentée dans les
5 camps. Quel que soit le camp, la majorité des réfugiés ou des personnes déplacées
6 étaient four. Il pouvait y avoir des Zaghawa et d'autres ethnies, mais il y avait
7 principalement des Four, outre les Zaghawa et les Masalit.

8 Q. [12:08:40] Monsieur le témoin, je vais vous montrer quelques photographies et je
9 vais vous demander de commenter. Il s'agit de quelques questions... de quelques
10 photographies.

11 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:08:57] La présentation porte la
12 référence : DAR-V47-00000271, et je vais demander à la greffière de bien vouloir
13 montrer la planche n° 1.

14 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENT KORNER (interprétation) : [12:09:10] Est-ce qu'elle peut
15 être diffusée au public ?

16 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:09:14] Oui, toutes les photographies
17 peuvent être montrées au public.

18 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:09:20] Pavé « *Evidence 2* »
19 .

20 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:09:23]

21 Q. [12:09:23] Monsieur le témoin, ces photographies illustrent les conditions de vie
22 dans les camps — dans le camp. Est-ce que vous pouvez nous commenter ces
23 photographies ? Qu'est-ce que vous voyez là ? Ces maisons, quelles sont les
24 conditions ou dans quelles conditions elles sont, ces maisons ? Pouvez-vous nous
25 l'expliquer ?

26 R. [12:09:49] Pour vous aider à comprendre la... les conditions de vie dans les camps,
27 permettez-moi de commencer à rebours, c'est-à-dire à partir de la photographie 4, 3,
28 2 et 1. D'accord ?

1 Q. [12:10:05] Oui, allez-y, je vous en prie.

2 R. [12:10:08] Bien. Donc la photographie n° 4 et la photo n° 3, elles représentent les
3 premières étapes des... déplacements de personnes. Donc les réfugiés, lorsqu'ils
4 arrivaient au camp, ils vivaient dans ces conditions-là. Chez nous, nous vivions dans
5 des maisons de paille et donc nous avons quitté des... des huttes ou des maisons de
6 paille pour nous retrouver dans des sortes de... maisons en paille ou des petites
7 huttes. Et tout le camp ressemblait à cela. Des organisations humanitaires venaient
8 nous donner des... des bâches pour nous couvrir et nous abriter contre la pluie.
9 Après cela, il y avait des difficultés, comme je l'ai dit. Il y a eu des difficultés liées à la
10 police. Donc, le gouvernement a autorisé les organismes... les organisations
11 internationales à venir pour travailler dans ces camps et organiser les camps. Les
12 Janjaouid tiraient des coups de feu ; la police, les soldats tiraient de temps à autre.
13 Les gens commençaient... ont commencé à avoir peur, ils ont donc tenté d'améliorer
14 la construction des maisons. Parfois, ils creusaient un trou pour... Et avec le temps
15 donc, les constructions sont devenues des... des constructions que l'on voit dans les
16 photos 2 et 1. Donc les gens ont commencé à construire avec de la terre, même si les
17 organisations préfèrent que les constructions soient plutôt celles qui ressemblent aux
18 photos 4 et 3 pour montrer qu'il s'agit bien de camps de fortune avec des bâches
19 qui... pour se couvrir et se... se protéger. C'est comme ça que vivaient les gens à
20 l'intérieur du camp. Et c'est le cas jusqu'au moment où je vous parle en 2023.

21 Q. [12:12:55] Est-ce que vous avez l'électricité dans ces maisons ?

22 R. [12:13:01] Non, il n'y a pas d'électricité, du tout, dans ces maisons. Même dans
23 les... nos maisons dans les différentes localités, il n'y a pas d'électricité ; nous n'en
24 avons pas. Et dans les camps, c'est la même chose, il n'y avait pas d'électricité. Dans
25 les camps, on utilisait du gaz. Et pour se... Parfois les organisations nous
26 fournissaient des... du gaz pour... pour... pour donc... pour nous éclairer. Parfois, on
27 utilisait des génératrices pour... pour recharger son... nos portables. Il y avait un
28 centre de téléphonie où l'on pouvait recharger moyennant une somme pour

1 recharger son portable.

2 Q. [12:14:09] Est-ce que vous pouvez nous dire comment ces conditions... ces
3 conditions de vie, ce manque de logement approprié, le manque d'électricité — et
4 vous n'aviez pas de choix sur la question —, comment est-ce que ce... tout cela vous
5 a affectés, a affecté le bien-être des... des résidents du camp ?

6 R. [12:14:35] Est-ce que vous parlez précisément de... de... d'électricité ou de quoi au
7 juste ? Je n'ai pas bien compris votre question.

8 Q. [12:14:45] Non, je n'ai peut-être pas été très claire. Le manque de logement
9 convenable, le manque d'électricité, quel a été l'impact de tout cela sur les personnes
10 qui vivaient dans le camp ?

11 R. [12:14:59] Sur le plan psychologique, évidemment, nous avons l'impression... cela
12 nous affecte. Nous avons l'impression d'être oubliés par l'État. Normalement,
13 l'électricité, le courant, de l'eau potable, tout cela, ça doit être... ça fait partie des
14 premières nécessités de la vie, des besoins essentiels de... de toute personne, mais
15 nous n'avions pas accès à toutes ces choses-là, y compris l'eau potable.

16 Q. [12:15:37] Est-ce que vous pouvez nous décrire votre propre maison et quels biens
17 est-ce que vous possédez, votre famille et vous ? Est-ce qu'il vous est possible de
18 nous décrire cela ?

19 R. [12:15:53] Je n'ai pas bien entendu votre question ; pourriez-vous la répéter, s'il
20 vous plaît, de façon plus claire ?

21 Q. [12:16:02] Est-ce que vous pouvez nous dire à quoi ressemble la maison de votre
22 famille, votre foyer à vous ; est-ce que vous possédez des biens ?

23 R. [12:16:17] Dans le camp, on avait un matelas, pas plus. Et ces matelas nous sont
24 fournis par les organisations humanitaires. Ces matelas sont déposés à même le sol
25 et nous parviennent des organisations alimentaires qui nous fournissent aussi des...
26 des... de la nourriture et des bâches. Et avec le temps, les gens commencent à... à
27 mener des activités çà et là. Par exemple, dans votre maison, vous avez un matelas,
28 rien de plus, un lit ; c'est tout ce que vous possédez. Mais pour acheter des biens, eh

1 bien, c'est... c'est un projet de longue haleine. Les besoins ne sont pas énormes. Il n'y
2 a pas de téléviseur, il n'y a pas de... pas grand-chose dans les maisons.

3 Q. [12:17:38] Vous avez évoqué l'assistance d'organisations humanitaires pendant les
4 premières années que vous avez passées au camp. Et j'aimerais que vous regardiez
5 maintenant la deuxième planche qui contient des photographies qui montrent,
6 semble-t-il, la distribution des biens apportés par les organisations d'aide
7 humanitaire. Est-ce que vous pouvez nous commenter cette photo, s'il vous plaît ?
8 Ou ces photos.

9 R. [12:18:12] Ces photographies illustrent bien ce qui s'est passé lorsque les
10 organisations d'aide humanitaire nous apportent de l'aide. À un moment donné, ils
11 nous apportaient des biens, et des biens qui... qui sont fabriqués avec de la paille
12 pour construire les huttes dont je vous parlais tout à l'heure. Donc, on construisait
13 ces sortes de huttes et on se couvrait... on se couvre avec de la paille.

14 Ensuite, parfois, il y a des incendies. Il peut y avoir un feu dans le camp. Et là, les
15 organisations interviennent pour venir en aide aux sinistrés et leur fournir ces biens
16 pour qu'ils puissent reconstruire une maison. Donc, cela illustre bien le genre d'aide
17 humanitaire qu'on recevait. Au début de... des vagues de déplacement, ils
18 fournissent ce genre d'aide. Donc, cette photographie illustre bien ce qui s'est passé.

19 Q. [12:19:36] La photo n° 3, est-ce que... de quoi s'agit-il ? Est-ce qu'il s'agit d'abris
20 roulés ou de matériaux pour construire des abris qu'on remettait aux personnes qui
21 arrivaient au camp ? Comment est-ce que ça marchait au juste ?

22 R. [12:20:01] La distribution se fait dans deux cas différents. Donc, s'il y a une raison
23 quelconque, comme je l'ai dit tout à l'heure, s'il y a... il y a un incident, l'organisation
24 intervient et fournit ce genre de... de... d'équipements. Ou alors il s'agit de quelqu'un
25 qui vient d'arriver dans le camp, donc c'est quelqu'un qui ne dispose de rien, à qui
26 on remet ce... ces bâches, et ces... ou... même pour fabriquer peut-être une clôture
27 autour d'une toilette. Et c'est ce qu'on voit dans ces photos.

28 Q. [12:20:56] Et les abris qu'on... qu'on construisait ainsi, est-ce qu'il fallait aussi
18/10/2023

1 fabriquer... mettre une bâche au-dessus pour se protéger, pour les rendre
2 imperméables ? Est-ce que j'ai bien compris votre réponse ?

3 R. [12:21:16] Non, il faut mettre un produit sur le... le plastique ou sur la bâche pour
4 que ça devienne imperméable, sinon, l'eau peut pénétrer. Donc, il faut couvrir... le
5 couvrir d'un... d'une bâche ou d'un plastique. Mais s'il s'agit...

6 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [12:21:45] M^e von Wistinghausen a
7 interrompu le témoin avant qu'il ne termine sa réponse.

8 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:21:54]

9 Q. [12:21:54] Parlons maintenant de la distribution de nourriture. Je fais référence à
10 la troisième planche photographique.

11 Est-ce que vous pouvez nous décrire ce que l'on voit ici ? À quelle fréquence est-ce
12 qu'on distribue les aliments et qui recevait cette aide en 2000... qui recevait cette aide
13 et qui ne la recevait pas ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu la
14 situation ?

15 R. [12:22:20] Il s'agit de... de distribution... de distribution de... d'aliments. Donc, les
16 gens viennent chercher... un groupe vient chercher de la nourriture. Donc, à trois ou
17 à quatre personnes, on allait chercher des... de la nourriture. Et il s'agit d'un
18 programme alimentaire. Nous avons des partenariats avec des organisations
19 internationales qui nous apportent de la nourriture.

20 Et il y a, par exemple, la photographie n° 2 ou 3, où l'on voit un peu à quoi
21 ressemblait le marché à l'époque. Les gens venaient acheter aussi la nourriture et ils
22 venaient se renseigner sur les prix au marché. Le millet, le maïs, ils viennent se
23 renseigner sur le prix de ces denrées-là. Donc, ils viennent en visite de
24 reconnaissance pour déterminer les prix au marché.

25 On voit une sorte de... d'abri en paille, c'est ce qu'on utilise aussi pour la *hakuba*
26 (*phon.*) et c'est le genre de... de matériaux qu'on utilise pour fabriquer aussi des
27 huttes.

28 Mais la photographie-là, la première n'est pas très claire. Il y a une photo qui n'est
18/10/2023

1 pas très claire. La photo, je crois que c'est le marché, mais est-ce que c'est clair ?

2 Q. [12:24:25] Bon, c'est à vous de me le dire, moi je ne me suis pas rendue sur place.

3 Mais si vous le reconnaissez comme tel, soit, mais sinon, ce n'est pas bien grave.

4 J'allais vous demander s'il y avait des critères, des paramètres pour avoir droit à de
5 la nourriture, à des... Comment... Comment est-ce que fonctionne le processus de
6 distribution ? Et peut-être devrais-je préciser que je parle de la période à laquelle les
7 organisations d'aide étaient sur le terrain et la période qui a suivi cela.

8 R. [12:25:12] Au début, il y avait quelques organisations internationales. Ils
9 distribuait des aliments. La situation était plutôt bonne. Ils distribuait de la
10 nourriture deux fois par jour ; mais après quelque mois, la situation est devenue
11 difficile et c'est devenu un problème. Il n'y avait pas de quantités suffisantes de... il
12 n'y avait pas assez de quoi manger. Et c'était un problème, parce que les quantités
13 n'étaient pas suffisantes.

14 Et il y a des gens qui... qui essaient de trouver des moyens différents d'obtenir de...
15 de la nourriture. Et ils reçoivent des... des... des bons ou des tickets qui portent des
16 couleurs différentes. Il y a le jaune, par exemple, qui donne droit à je ne sais quel
17 denrée. Et donc, on a classifié les tickets en catégories d'aliments. Et c'est le
18 gouvernement au moyen... par l'intermédiaire d'organisations nationales qui a
19 commencé aussi à s'en occuper. Mais pour le moment, il n'y a pas assez de
20 nourriture.

21 Q. [12:27:10] Vous avez dit que, au début, pendant les premières années, les
22 organisations internationales étaient très présentes et qu'elles ont été... apporté une
23 aide importante ; mais ces organisations ont fini par quitter les camps. Quand est-ce
24 qu'elles ont quitté les camps et pourquoi ?

25 R. [12:27:40] Cela fait partie des politiques de l'État. Je crois qu'ils ont chassé les
26 organisations. La Présidence a pris la décision de... de chasser du pays les
27 organisations internationales. En 2016, je crois — en 2016. Je ne me rappelle pas
28 précisément, mais je... je sais qu'un décret présidentiel a été pris et on a décidé... le
18/10/2023

1 gouvernement a décidé de chasser toutes les organisations internationales du pays.

2 Q. [12:28:20] Et lorsque vous dites qu'il n'y a plus de nourriture aujourd'hui, vous
3 parlez de la situation actuelle en octobre 2023, depuis l'explosion la plus récente de...
4 des... du conflit en avril de cette année ?

5 R. [12:28:42] Oui, lorsque la dernière crise a éclaté, la situation est devenue pire. Il n'y
6 a plus de mouvements, il n'y a plus rien qui se passe. Il n'y a plus de nourriture.

7 Autrefois même, quand il y avait des pénuries de nourriture, les gens pouvaient se
8 déplacer pour aller en chercher ailleurs. Les hommes travaillent, les jeunes, les
9 femmes, tous travaillent et s'adonnent à toute sorte d'activités et pouvaient...
10 s'adonner à leurs activités. Mais depuis le 15 avril — et ça remonte déjà à six mois —,
11 la ville s'est effondrée. D'habitude, lorsqu'on se rend dans la ville, on... En fait, il
12 n'est plus possible d'aller à Nyala aujourd'hui. Les camps... Enfin, à l'intérieur des
13 camps, il n'y a pas de problème, mais si on quitte le camp, la situation est plus
14 dangereuse, on risque de se heurter à toutes sortes de problèmes parce... on peut se
15 faire agresser, on peut se faire tuer, on peut se faire violer, on... — je parle des
16 femmes, par exemple —, et les gens se contentent de rester dans le camp et... sont...
17 s'immobilisent dans les camps. La situation est difficile. Et je peux vous dire qu'il y
18 a... il y a des milliers de personnes qui n'ont rien à manger du tout dans le camp ou
19 dans... certains qui ont peut-être un repas par jour. Il y a beaucoup, beaucoup de
20 souffrances. Et... depuis le début... l'éclatement des combats... des derniers combats,
21 la situation est devenue très, très difficile.

22 Q. [12:30:50] Nous parlerons davantage de la situation actuelle un peu plus tard
23 aujourd'hui. Je voudrais maintenant vous demander de nous parler de la situation
24 sanitaire dans le camp ou l'hygiène dans les camps. Regardez les plans
25 photographiques qui montrent la situation en ce qui concerne l'eau dans le camp. Je
26 fais référence à la planche n° 4. Est-ce que vous pourriez nous expliquer ce que nous
27 voyons sur ces photos, s'il vous plaît ?

28 R. [12:31:31] Sur la photo n° 3, vous voyez les... le fait que les organisations
18/10/2023

1 fournissent de l'eau. Donc, c'est... ce sont les organisations qui fournissaient ces
2 ressources. La... La photo n° 3, ce sont... c'est effectivement le travail de ces
3 organisations. La photo n° 2, je vous ai dit précédemment que lorsque nous...
4 trouvions dans les villages... Il y avait deux sources d'eau : les ruisseaux dans la
5 vallée. Donc, voilà, la... la photo n° 2, c'est justement ce petit cours d'eau qui est...
6 fournit de l'eau. Les gens peuvent faire un trou pour obtenir de l'eau pure. L'eau
7 n'est pas pure à la surface. La photo n° 1 montre un puit. Le puit est... était une
8 source d'eau pour les villageois, c'est là qu'on allait chercher l'eau. Donc, le puit
9 représentait la principale source d'eau pour les villageois.

10 Q. [12:33:05] Et comment est-ce qu'on transporte l'eau du puit aux maisons ?

11 R. [12:33:23] Les femmes utilisaient des récipients pour l'eau, des bassines pour
12 transporter l'eau depuis le puit. Il y avait des gens qui avaient des ânes aussi qui
13 pouvaient transporter des plus grands récipients d'eau. Donc, ils allaient chercher
14 l'eau avec ces ânes et ils l'emmenaient à des endroits plus éloignés. Il y a aussi ces...
15 les seaux d'eau ; on peut attacher un seau à une corde, descendre le seau dans le
16 puit, et puis ensuite, là, le... remonter le sceau.

17 Q. [12:34:22] Je suppose qu'il pleut de temps en temps. Pendant les... la saison des
18 pluies, bien entendu, il peut y avoir des... de fortes pluies qui provoquent également
19 quelquefois des inondations dans le camp. Regardez les photos qui... que vous avez
20 sous les yeux maintenant ; est-ce que vous pourriez nous décrire ce que vous voyez ?
21 Est-ce que c'est quelque chose qui s'est... qui se passait régulièrement ?

22 R. [12:34:58] Oui, c'était souvent le cas. Et dans la plupart des camps, ce genre de
23 chose arrivait dans la plupart des camps. Vous voyez, une maison qui est construite
24 avec des matériaux locaux, qui est emmenée par les eaux. La quantité d'eau que vous
25 voyez ici, ça correspond à... à... à une... un dévalement d'eau assez violent qui... qui
26 emporte tout sur son passage. Ce sont des choses naturelles qui nous viennent de
27 Dieu. Il faut donc que nous l'acceptions. Mais cela augmente nos souffrances. La...

28 La... Les photos en bas, la dernière photo, vous voyez une... une maison qui a été
18/10/2023

1 construite en terre, et la terre est tout imprégnée d'eau et elle s'écroule. Quelque...
2 Quelquefois, les gens meurent dans... dans le cadre de ce genre d'incidents dans ces
3 maisons. Les inondations peuvent emporter les enfants également. Lorsque les eaux
4 sont vraiment très fortes, les gens peuvent se noyer. C'est... C'est arrivé dans
5 beaucoup de camps ; ce sont des photographies réelles qui... qui montrent les
6 difficultés, les souffrances de... des gens qui vivent dans ces camps. C'est la réalité, ce
7 sont des photos qui montrent bien la réalité.

8 Q. [12:36:54] Est-ce que vous pourriez nous dire comment les gens font face à ces
9 difficultés ? Est-ce qu'ils reçoivent une assistance, une aide pour reconstruire leur
10 maison ?

11 R. [12:37:15] Comme je vous l'ai dit, cela dépend : tout au début, lorsque de tels
12 problèmes arrivaient, le matin suivant, vous auriez eu une organisation présente à
13 l'ouvrage qui construisait... bon, ils... ils construisaient des barrages ou quelque
14 chose pour limiter les dégâts, le danger de... d'inondation. Et puis ensuite, ils
15 aidaient également les gens qui avaient été affectés et leur donnaient leur service.
16 Cependant, après l'expulsion des organisations de la région, eh bien, il n'y a plus que
17 de petites organisations nationales ou locales qui sont encore présentes, et donc, il y
18 a une assistance de base très symbolique, pas très significative. De toute façon, on ne
19 vous... on ne vous donne pas de compensation ou une aide pour reconstruire. Donc,
20 en théorie, il y a des services qui sont fournis, mais dans la pratique, sur le terrain, il
21 n'y a pas de service offert. Et après les événements récents, maintenant, rien, rien, on
22 ne nous donne plus rien. La solidarité, entre les gens qui s'entre-aident. Donc, si j'ai
23 quelque chose, eh bien, je le partage avec les autres. Il... Il... Nous n'avons plus rien
24 sur quoi nous appuyer aujourd'hui.

25 Q. [12:39:09] Vous avez également parlé d'autres catastrophes comme le feu ; si l'on
26 prend maintenant les photos suivantes, est-ce que vous pourriez nous dire ce que
27 vous voyez ?

28 R. [12:39:34] Ces photos montrent des cultures ou des... de la nourriture qui est
18/10/2023

1 incendiée. Comme je vous l'ai dit, les gens, vraiment, ont du mal, ils souffrent dans
2 les camps. Certains quittent les camps, ils marchent sur une certaine distance et ils
3 essaient de planter des haricots ou du maïs, et ils contribuent à l'aide, à l'assistance
4 fournie aux gens — ces cultures, effectivement, aident les gens. Et les gens qui font
5 ces plantations peuvent vendre ces récoltes et cela contribue à l'éducation des
6 enfants. Quelquefois, il peut y avoir un feu : en général, les feux ont lieu en
7 janvier ou février lorsque les vents sont forts. Certains feux sont naturels, d'autres
8 sont provoqués. Les... De toute façon, les flammes dévorent les maisons et... et
9 provoquent de grand dommages. Les maisons sont les unes après les autres... à côté
10 des autres, et donc, le feu se propage d'une maison à l'autre. Quelquefois, 20 à
11 30 maisons ont été brûlées au cours d'un incendie unique. Il n'y a pas de quoi lutter
12 contre l'incendie. Nous n'avons pas de matériel, donc les gens coopèrent pour
13 essayer de lutter contre l'incendie. Ils luttent ensemble, ils essaient de créer des
14 espaces qui permettent de... d'arrêter le feu. Ils font des... des barrières pour éviter
15 que le feu ne se répande. Ils... Ils créent une sorte de ligne pour arrêter le feu. Les...
16 certains essaient de... d'aller jusqu'aux sources d'eau pour ramener de l'eau pour
17 éteindre le feu, cependant, les feux restent le plus grand problème, parce que
18 lorsqu'il y a un feu, les dommages sont terribles.

19 Q. [12:42:17] Vous avez dit ce matin que, dans votre village, vous aviez un type de
20 construction particulier, qui était... qui ne... qui ne brûlait pas, qui protégeait du feu ;
21 est-ce que c'est quelque chose qu'on pourrait reproduire dans le camp ou bien est-ce
22 que c'est impossible ?

23 R. [12:42:45] Ça, c'est une très bonne question. Je parle du silo dans le village, c'est là
24 qu'on allait se réfugier. Cependant, dans les camps, ces... ces structures sont très
25 rares, parce que de toute façon on n'a pas de... de maïs à... à emmagasiner. Donc, on
26 a... on a quelquefois 40 à 50 sacs, ou les organisations apportent 50 à 60 sacs et une
27 personne ou une famille ne... ne reçoit qu'un seul sac. Donc, on n'a pas besoin... on
28 n'a pas besoin d'une telle structure. On ne pense pas... on les... à les construire dans le

1 camp.

2 Q. [12:43:50] Oui, c'était peut-être pas une question très fine, mais enfin, ça m'est
3 venu à l'esprit.

4 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:43:58] Mais non, il a dit
5 que c'était une très, très bonne question.

6 M^e von WISTINGHAUSEN : [12:44:06]

7 Q. [12:44:06] Donc le camp est, bien entendu, organisé d'une certaine façon, parce
8 qu'il y a beaucoup de gens qui vivent là. Est-ce que vous pourriez nous raconter
9 comment le camp est organisé, régi ? Le... les systèmes communautaires que vous
10 aviez dans votre village, est-ce qu'ils ont pu être, d'une manière ou d'une autre,
11 reproduits dans les camps ?

12 R. [12:44:47] Le système administratif est... nous l'avons... nous en avons hérité. Donc
13 dès que les gens arrivent dans le camp, la première chose auquel ils pensent, c'est de
14 créer un organe qui peut sécuriser la situation pour les gens. Donc, les *sheikhs*, tout
15 d'abord. Donc, lorsque... lorsque les gens viennent s'installer dans un endroit du
16 camp, eh bien, un *sheikh* est nommé pour cet endroit. Donc, cette personne est celle
17 qui communique avec les organisations. Ce *sheikh* est celui qui sait qui sont les
18 nouveaux venus. C'est la façon dont le système d'organisation se déroule dans les
19 camps. Le camp est divisé en centres : Centre 1, Centre 2, Centre 3. Et certains camps
20 sont répartis en carrés — Carré 1, Carré 2, Carré 3, Carré 4, par exemple — ou par...
21 ou par blocs, et chaque bloc ou chaque centre a un chef, un président élu par
22 les *sheikhs*. Donc, disons qu'il y a huit centres dans un camp ; ces huit centres, ils se
23 rassemblent pour choisir un président... un chef pour tout le camp. Voilà pour ce
24 qui est du camp. Et le chef du camp est la personne qui reçoit l'organisation, par
25 exemple, qui... qui... qui vient dans le camp. C'est... C'est le chef qui reçoit une
26 organisation qui arrive dans le camp. C'est le chef qui donne le nombre des réfugiés
27 présents dans le camp, qui organise les tâches : comment, par exemple, distribuer
28 l'assistance. Donc, en général, le système administratif est un bon système qui est

18/10/2023

Page 46

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: texte à expurger}

1 accepté par les personnes déplacées dans le camp. Aujourd'hui, nous n'avons pas de
2 problème dans les camps, parce que les gens partagent les uns avec les autres, ils se
3 respectent les uns les autres, même s'il y a des différences. Il y a différentes tribus
4 présentes dans le camp, mais il y a une solidarité entre elles malgré tout.

5 Q. [12:48:20] Vous avez parlé de la situation médicale dans votre village. Ce matin,
6 vous avez dit que ça n'était pas facile. Qu'en est-il dans le camp ? Est-ce que vous
7 recevez une assistance médicale dans le camp ?

8 R. [12:48:39] Je répondrai en deux parties.

9 Première partie, lorsque les organisations étaient présentes et lorsque les soins de
10 santé étaient fournis par cette organisation, à ce moment-là, il y avait effectivement
11 un soutien médical, il y avait des centres médicaux dans les camps qui faut...
12 apportaient de... de bons services, et il y avait également un bon système
13 d'éducation, quand nous avions les organisations présentes.

14 Cependant, lorsque ces organisations ont été expulsées, là on est revenus au point de
15 départ : les services se sont affaiblis. Bon, il y a des centres médicaux, mais ce sont...
16 ils sont très... très faibles. Et après le... le dernier conflit, la situation s'est encore
17 aggravée. Il y a de la malnutrition chez les enfants. Et actuellement, il n'y a que deux
18 centres qui fonctionnent encore, qui sont encore opérationnels dans le camp ; et tous
19 les autres centres de santé ne fonctionnent plus dans le camp. Donc, c'est un des
20 problèmes.

21 Q. [12:50:23] Et votre... Et votre situation personnelle ? La situation de votre famille,
22 quelle est-elle aujourd'hui ? Combien d'enfants avez-vous ? Combien sont nés
23 depuis votre arrivée dans le camp ?

24 R. [12:50:44] Dieu merci, j'ai deux épouses.

25 L'INTERPRÈTE ARABE-ANGLAIS (interprétation) : [12:51:10] Le son est devenu
26 très mauvais (*signale l'interprète de cabine arabe*). Il est impossible d'entendre le
27 témoin.

28 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:51:14]

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

1 Q. [12:51:15] Je vous ai interrompu, j'en suis désolée. Les interprètes ne vous
2 entendent pas. Est-ce que vous pourriez répéter ce que vous avez dit ? Vous nous
3 avez dit que vous aviez deux épouses.

4 R. [12:51:33] J'ai deux épouses et des enfants. Lorsque je suis arrivé de mon village
5 dans le camp, j'avais trois enfants — donc, trois enfants à ce moment-là — deux
6 garçons et une... et une fille. Maintenant dans le camp, j'ai cinq filles et quatre
7 garçons, donc neuf enfants.

8 Q. [12:52:16] Donc, six enfants sont nés dans le camp. Qu'est-ce que... Comment est-
9 ce que cela se passe le fait de devoir élever des enfants dans le camp ?

10 R. [12:52:34] Élever des enfants dans le camp, c'est très difficile. Mais Dieu m'a
11 beaucoup donné. Aucun de mes enfants ne sont des délinquants. Beaucoup
12 d'enfants ont quitté l'école et le travail que j'exerce me donne la possibilité d'être
13 plus proche de mes enfants. C'est vrai qu'ils étudient avec moi à l'école. Dieu merci,
14 il n'y a rien de... de mauvais pour eux. Malgré tout, la... la situation est telle que
15 nous avons une vie modeste. Mais je voudrais remercier Dieu pour... de... de
16 m'avoir donné ces enfants, et je lui demande de les maintenir en bonne santé.

17 Q. [12:53:56] Vous déclarez que, depuis le début du conflit ce printemps, la plupart
18 des gens ne peuvent plus aller travailler à cause de la situation en matière de
19 sécurité. Mais avant cela, quels types de travail est-ce que les gens pouvaient faire
20 dans le camp ? Quelles sont les possibilités pour gagner un peu d'argent en temps
21 normal ?

22 R. [12:54:30] Précédemment, comme je le disais, tous les gens dans le camp
23 pouvaient travailler. Les femmes travaillaient dans les fermes, dans les fermes
24 avoisinantes. Ils travaillaient. Et certains allaient en ville pour travailler dans les
25 maisons des gens, pour gagner un peu d'argent. Les hommes également... Je dois dire
26 également que les femmes pouvaient travailler pour faire des constructions en
27 briques ou pour transporter des choses. Elles... Elles allaient dans certains endroits et
28 faisaient ce genre de... de travaux, ce qui leur permettait de gagner un peu d'argent.

1 Les hommes allaient à Nyala, ils travaillaient dans le commerce, prenaient certains...
2 certains biens, des... des marchandises, et puis ensuite, ils vendaient ces
3 marchandises au marché et obtenaient certains... un petit profit. Certains
4 travaillaient au marché, certains avaient des... des métiers, bon, qui... qui leur
5 permettaient de gagner leur vie. Certaines personnes travaillaient comme gardes ou
6 concierges. Donc, on trouvait un petit... un petit emploi. Bon, donc, on cherchait
7 un... un emploi, et Dieu vous le... le donnait. C'est... C'est la manière dont les gens
8 travaillaient et pouvaient trouver du travail. Mais il y avait aussi des gens qui
9 travaillaient pour les organisations. Mais enfin, très peu, très peu nombreux. Donc
10 voilà comment les gens travaillaient, les gens vivaient, comment ils gagnaient leur
11 vie.

12 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:56:56] Madame la Présidente, je
13 crois que c'est un bon moment pour faire la pause. Je pense que nous avons bien
14 avancé. Nous n'aurons pas besoin de la totalité de l'après-midi.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:57:08] J'allais vous le
16 demander. J'ai l'impression que vous arrivez à la conclusion de cette déposition ou
17 est-ce que je me trompe ? Parce que si vous n'avez plus que 10 ou 15 minutes, on
18 peut... on peut conclure maintenant.

19 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [12:57:28] Non, je suis désolée, mais je
20 ne peux pas le faire en 10 minutes. J'en ai... J'ai besoin encore de... d'une demi-heure
21 peut-être, ça dépendra de certaines de ses réponses à des questions plus générales.

22 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:57:41] Très bien. Alors,
23 nous allons faire une pause déjeuner, une pause d'une heure et demie et nous allons
24 reprendre à 14 h 30.

25 Merci.

26 Oui, vous pouvez... vous pouvez, Monsieur le témoin, vous retirer et aller déjeuner.

27 LE TÉMOIN (interprétation) : [12:58:01] Merci beaucoup, Madame la Présidente.

28 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:58:06] Maître Edwards, il
18/10/2023

1 me semble que l'Accusation, quand elle avait présenté ses arguments, nous avait très
2 gentiment donné un... un document avec... qui reprenait ce qu'ils allaient dire ; est-
3 ce que ça serait possible pour vous de faire la même chose ?

4 M^e EDWARDS (interprétation) : [12:58:30] Oui, nous essaierons de le faire à la fin de
5 la journée ou peut-être demain matin, à la première heure.

6 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:58:41] Eh bien, très bien.
7 Très bien. Je suppose que vous aurez la moitié en français et la moitié en anglais.

8 M^e EDWARDS (interprétation) : [12:58:48] Effectivement.

9 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [12:58:50] Parfait. Merci
10 beaucoup.

11 M^{me} L'HUISSIÈRE : [12:58:53] Veuillez vous lever.

12 *(L'audience est suspendue à 12 h 58)*

13 *(L'audience est reprise en public à 14 h 32)*

14 M^{me} L'HUISSIÈRE : [14:32:33] Veuillez vous lever.

15 Veuillez vous asseoir.

16 *(Le témoin est présent dans la salle de vidéoconférence)*

17 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [14:33:18]

18 Q. [14:33:18] Rebonjour, Monsieur le témoin.

19 J'espère que vous avez pu vous reposer pendant la pause déjeuner.

20 Il nous reste probablement encore une demi-heure ou une quarantaine de minutes
21 avant de terminer.

22 Nous étions en train de discuter des différentes conditions de vie dans le camp. Et
23 comme vous êtes enseignant, je souhaiterais vous poser des questions sur la scolarité
24 des enfants dans les camps.

25 D'abord, parlons de vos enfants, est-ce que votre aîné et... le plus jeune de vos
26 enfants, donc le cadet, a pu aussi aller à l'école pendant que vous viviez dans le
27 camp ?

28 R. [14:34:16] En ce qui concerne l'éducation, depuis le début de notre séjour au camp,
18/10/2023

1 comme je l'ai indiqué, il y avait des organisations qui étaient présentes, et elles
2 assuraient la scolarité des enfants. Et on a pu construire des écoles. UNICEF a joué
3 un rôle dans la construction de... d'une école ou d'écoles au pluriel. Elle a apporté
4 une aide significative pour l'éducation. Après le départ de ces organisations, la
5 situation s'est détériorée et il y a eu, donc, des cas de décrochage. Les... Les jeunes
6 adolescents n'ont pas pu poursuivre leur éducation. Il ne restait plus que l'école
7 primaire. Et les conseils éducatifs que nous appelons les conseils éducatifs... qui est
8 un pilier en matière d'éducation, selon moi.

9 Les enseignants, parmi les enfants des personnes déplacées, se portent volontaires ;
10 ce sont des bénévoles. Il y a un certain nombre d'écoles, mais la plupart de ces écoles
11 sont... on y trouve des enseignants bénévoles. Le rôle du ministère de l'Éducation est
12 très limité. Dans certains camps, il y a peut-être une présence, il y a à peu près une
13 dizaine ou une quinzaine d'enseignants et, dans d'autres, il y en a à peu près 200 ou
14 300. Il y a principalement des enseignants bénévoles beaucoup plus que ce que l'on
15 reçoit comme aide du gouvernement.

16 Q. [14:36:46] Est-ce que vous êtes en mesure de nous donner une... un pourcentage
17 approximatif du nombre d'enfants qui vivent dans le camp qui sont capables... qui
18 sont en mesure d'aller à l'école ? Est-ce un enfant sur 10, deux enfants sur 10 ? Est-ce
19 que vous pouvez nous donner un ordre d'idées ?

20 R. [14:37:05] Les enfants de 4, 5, 6 ans vont à l'école, des enfants d'âge, en principe, de
21 la... de la maternelle, donc, de la classe maternelle. Mais à partir de 7 ans, ils peuvent
22 aller à l'école primaire de niveau 1, par exemple. Et, en règle générale, l'étude...
23 l'élève commence sa scolarité au... à l'âge de 6 ans. Dans le meilleur des cas, il peut
24 passer par la maternelle. Et donc, même s'il y a... parfois, ces enfants, donc, peuvent
25 poursuivre leur étude... éducation primaire, mais, comme je l'ai dit, c'est sur une
26 base bénévole. Et, en dépit des difficultés, l'enfant peut poursuivre sa scolarité, mais
27 parfois, pour des raisons familiales, il ne peut pas le faire — des problèmes
28 personnels qui peuvent avoir un impact sur les élèves.

1 Q. [14:38:46] Si vous regardez la planche suivante de ma présentation *PowerPoint*,
2 donc, la planche n° 7... Est-ce que vous l'avez sous les yeux ?

3 R. [14:39:02] Oui.

4 Q. [14:39:03] Qu'est-ce que vous pouvez nous dire au sujet de ces photographies :
5 est-ce que cela ressemble aux écoles ?

6 R. [14:39:15] Oui, ce sont des classes d'école, oui (*dit le témoin*). Oui.

7 La photo n° 1, c'est une classe ; c'est une classe d'école. Au départ, ces... ces classes
8 étaient fabriquées avec des matériaux locaux trouvés sur place ; et, avec le temps, la
9 situation a évolué. Les salles sont néanmoins simples, mais la situation a évolué, les...
10 la... les matériaux de construction ont changé également, mais il n'y a pas de toit
11 comme vous pouvez le voir.

12 Je pense que, sur la photo, on voit des enfants de niveaux 1 à 3.

13 La photo n° 3, maintenant, c'est à l'occasion d'un examen ou d'un test, par exemple.
14 C'est ainsi qu'on se... que ça se passe dans le camp. Par exemple, les classes
15 supérieures comme la classe de niveau 8, parfois, ils sont assujettis à des examens
16 comme ceux que vous pouvez voir à l'écran maintenant. Ces enfants doivent être de
17 niveau 8, huitième année. Après l'examen, ils peuvent obtenir leur diplôme. Et il
18 s'agit aussi peut-être de... d'examens de fin d'année pour déterminer le niveau de...
19 des élèves. Ou, parfois, s'ils sont au nombre de 50, 60, 70 dans une classe, et dans... il
20 y a certaines classes qui comptent plus de 100 élèves. Alors, imaginez, s'il devait y
21 avoir un examen dans une salle de... de cours, il serait impossible de... d'accueillir
22 une centaine d'étudiants. C'est la réalité. C'est...

23 Q. [14:41:34] Qu'en est-il des fournitures scolaires, par exemple, les feuilles de
24 papier ? Le... L'uniforme ne semble pas exister, en fait. Il n'y a pas d'uniforme
25 scolaire. Mais les stylos, les crayons, tout cela, les fournitures scolaires, qui vous
26 fournissait cela ou qui vous fournit cela ?

27 R. [14:41:59] Comme je vous l'ai expliqué, au tout début, certaines institutions nous
28 ont fourni tout cela. Grâce à ces... leurs ressources, nous avons pu obtenir cela.

1 UNICEF nous a fourni des cahiers, des... des craies, quelques fournitures destinées
2 aux enseignants, et d'autres nous parvenaient par le ministère. Et après le départ
3 d'UNICEF, la situation est devenue plus compliquée : nous avons des besoins, et
4 parfois nous achetions les fournitures scolaires nous-mêmes, et dans certains cas
5 grâce à des dons caritatifs. Mais nous n'avions pas vraiment de... de soutiens directs.

6 Q. [14:43:25] Je peux imaginer que la vie n'était pas facile pour les enfants dans le
7 camp. En tant qu'enseignant et en tant que père aussi, vous avez pu constater les
8 conditions de vie des enfants au quotidien. Est-ce que vous pouvez nous parler
9 d'autres difficultés, d'autres épreuves que vivent les enfants autour de vous ?

10 R. [14:44:06] Les enfants souffrent, souffrent énormément, et leur souffrance est liée
11 aux... à leurs conditions de vie. Est-ce que vous m'entendez clairement ? Est-ce que
12 vous m'entendez bien ? Vous m'entendez toujours, oui ?

13 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [14:44:36] Le témoin... Le témoin demande si
14 vous l'entendez.

15 Les interprètes vous entendent, Monsieur le témoin.

16 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [14:44:38]

17 Q. [14:44:38] Oui, oui, allez-y, nous vous entendons.

18 R. [14:44:43] Donc, les enfants, je disais, les enfants souffrent. Leur souffrance n'est
19 pas simple. Évidemment, les enfants ont des besoins particuliers, ils ont des... et ces
20 besoins ne sont pas satisfaits, d'une part. D'autre part, les plus âgés d'entre eux
21 doivent contribuer aux tâches familiales.

22 Et il y a des enfants qui travaillent, qui doivent sortir et aller travailler, travailler au
23 marché par exemple, pour essayer de gagner un peu d'argent et aider sa famille. Et
24 par conséquent, ils ne peuvent pas poursuivre leurs études. Mais grâce à l'aide, ils
25 peuvent quand même poursuivre leurs études. Mais si vous... l'on compare la vie...
26 les conditions de vie d'un enfant vivant dans le camp et d'autres vivant ailleurs, l'on
27 peut voir effectivement qu'il y a des différences, et on... on constate effectivement
28 que l'enfant est privé d'un certain nombre de choses. Il y a une grande différence,

1 des disparités en matière d'éducation entre la vie dans le camp et ailleurs, pour des
2 raisons économiques et d'autres.

3 Q. [14:46:17] Est-ce que vous pouvez nous dire comment les enfants d'une manière
4 générale, mais les vôtres en particulier, que vous avez pu observer et que vous avez
5 pu voir grandir dans le camp, comment est-ce qu'ils se sentent par rapport à la
6 culture four ? Est-ce que c'est quelque chose que la communauté a pu leur
7 transmettre ?

8 R. [14:46:46] Les enfants évoluent dans un environnement qui est intimement lié à la
9 culture. La langue des Four...

10 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS : [14:47:06] L'interprète signale que l'image
11 est figée et que nous avons perdu la connexion.

12 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [14:47:18] Je crains que nous n'ayons
13 perdu le témoin.

14 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [14:47:29] Que se passe-t-il ?
15 Nous semblons avoir perdu votre témoin.

16 Ah ! Le voilà, il est de retour.

17 R. [14:47:43] (*Le témoin poursuit sa réponse*) Je répète ? Vous voulez que je répète ?
18 Est-ce que je peux reprendre ma réponse ?

19 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [14:47:54]

20 Q. [14:47:54] Oui, je vous en prie, allez-y.

21 R. [14:47:58] L'enfant...

22 L'INTERPRÈTE ARABE-FRANÇAIS : [14:48:26] Le témoin n'a pas fini sa réponse.

23 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [14:48:29]

24 Q. [14:48:29] Vous pouvez répéter votre réponse ; nous pouvons vous entendre
25 maintenant. Veuillez répondre à la question.

26 R. [14:48:39] L'enfant donc grandit au sein d'une famille et il parle... apprend la
27 langue four parce qu'il parle en four avec sa famille. Donc, il a un contact avec la
28 langue, avec les choses de la vie four. Il fait partie d'une famille et c'est ainsi qu'il...

1 qu'il acquiert la culture four. D'autre part, il y a différentes tribus qui sont présentes
2 dans le camp et chacune parle sa langue, elle a ses traditions, sa culture. Mais il y a
3 des difficultés économiques avec lesquelles sont aux prises les gens. Ce que je
4 constate ici, c'est que ce sont les mères qui déploient le plus d'efforts pour subvenir
5 aux besoins de leurs enfants, pour aider les pères et pour subvenir aux besoins des
6 enfants, à quelques-uns de leurs besoins. Je vous ai dit que mes enfants vont à
7 l'école, mais j'ai éprouvé des difficultés. Moi qui suis enseignant dans une école, je
8 bénéficie d'un certain nombre de facilités, c'est ainsi que mes enfants ont pu faire des
9 études. Ça ne veut pas dire que mes conditions économiques sont meilleures ou ma
10 situation est meilleure, c'est simplement que nous bénéficions de certaines aides de
11 la part de l'administration de l'école ou du conseil scolaire, c'est ce qui permet à mes
12 enfants de poursuivre leur scolarité, parce qu'en échange, j'enseigne bénévolement.
13 Et comme je l'ai indiqué, nos rapports sont positifs, sont bons. Et Dieu merci, j'ai trois
14 enfants qui sont... qui... qui font des études. Et j'espère que leurs frères et sœurs
15 pourront en faire de même.

16 Q. [14:51:06] Est-ce que vous avez pu enseigner à vos enfants les... la façon de vivre
17 de votre communauté avant votre déplacement? Et est-ce que certaines des
18 traditions que vous aviez, comme les célébrations, les fêtes que vous aviez évoquées
19 ce matin, est-ce que c'est quelque chose que vous avez pu continuer de faire dans le
20 camp ?

21 R. [14:51:33] Cela fait partie de nos responsabilités. C'est une mission par rapport à
22 soi-même. On se doit de montrer à son enfant ce qui s'est passé, les causes de notre
23 déplacement, par exemple, les... notre vie avant notre déplacement. Nous aurions
24 souhaité les ramener à cette vie, retrouver cette vie, mais pour des raisons de
25 sécurité, il n'est pas possible de le faire. Mais il est important que les enfants
26 comprennent qu'il s'est passé quelque chose, que nous nous sommes déplacés pour
27 une raison, et j'espère que notre... Dieu nous préservera et que nous pourrons
28 retourner chez nous. Parce qu'il y a des terres, vous savez, il y a des choses que nous

1 pouvons considérer comme faisant partie de notre héritage, l'héritage des enfants
2 four. Parce qu'à l'avenir, c'est un de leurs droits. Donc, ils auront le droit de
3 récupérer tout ça. Et c'est pourquoi il est important qu'ils soient au courant de tout
4 cela.

5 Q. [14:53:11] Nous savons que vous avez dû vous déplacer et parcourir une longue
6 distance pour venir rencontrer les juges aujourd'hui. Est-ce que vous pouvez dire
7 aux juges pourquoi il a été si important pour vous d'effectuer ce périple difficile
8 pour pouvoir leur parler ? Et même si vous le faites à distance, mais vous êtes
9 néanmoins présent, vous avez été présent dans cette salle d'audience aujourd'hui.

10 R. [14:53:38] En ce qui me concerne, le déplacement ou le voyage le plus difficile,
11 c'est... c'est la période de mon déplacement entre Nyala et Deleig. Lorsque j'ai quitté
12 Deleig pour aller à Nyala, c'était le périple le plus difficile, parce que ça s'est passé de
13 façon incertaine. Nous ne savions pas où aller, nous ne savions pas où nous allions
14 finir. C'était un voyage sans destination en quelque sorte. En revanche, le
15 déplacement entre Nyala et ici, même si, bon, cela a été... comportait certaines
16 difficultés, il n'en demeure pas moins que j'ai une... un objectif. J'avais un j'objectif
17 précis ; j'ai perdu ma terre, j'ai perdu des êtres proches, j'ai perdu mon pays, et il y a
18 une partie chargée de... de rendre justice, de faire la justice, et c'est pourquoi j'ai... je
19 me suis dit je vais me déplacer pour atteindre cet objectif. Les épreuves que j'ai
20 subies, ce n'est pas grand-chose. Je veux juste remercier les juges qui s'occupent de
21 cette tâche. Je leur demande simplement de me rendre justice, et Dieu merci.

22 Q. [14:55:32] Monsieur le témoin, vous êtes victime participante dans cette
23 procédure, et sur la base de ce que vous nous avez expliqué aujourd'hui, ce que vous
24 avez raconté, ce dont vous avez été témoin à Deleig en cette journée de vendredi de
25 mars 2004, est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous souhaiteriez dire aux juges
26 de cette Chambre concernant la signification de cette procédure ? Qu'est-ce que cela
27 signifie pour vous à titre personnel et qu'est-ce que cela signifie pour votre
28 communauté ?

1 R. [14:56:16] Tout d'abord, la première chose que j'aimerais dire, c'est merci. Merci à
2 la Cour.

3 Pour ce qui concerne le procès comme tel, mon espoir, comme celui de tous ceux qui
4 ont été déplacés, que le souhait de tout orphelin, de toute veuve et tout veuf, je suis
5 porteur de leur message, du même message, et ce message est le suivant : nous
6 espérons que justice sera faite et que la justice, le droit prévaudra par-dessus tout. Et
7 si la justice est rendue au nom de toutes ces personnes, elles seront satisfaites. Je
8 veux qu'on leur rende justice tout simplement. Nous demandons aux juges
9 d'exécuter tous les mandats d'arrêt à l'encontre de ceux qui font l'objet de mandat
10 d'arrêt, qu'ils comparaissent devant la Cour et qu'ils soient traduits en justice. C'est
11 tout ce que nous souhaitons. Et que Dieu vous viennent en aide.

12 Q. [14:57:47] Monsieur le témoin, votre expérience, vos espoirs ne sont peut-être pas
13 les mêmes que ceux de toutes les victimes. Et nous, en tant qu'avocats, insistons
14 toujours sur le fait que chaque victime est une personne à part entière, et que c'est en
15 tant que tel, elle a peut-être des espoirs et des souhaits différents. Vous êtes ici, en
16 quelque sorte, vous êtes l'ambassadeur de nombreuses autres personnes, vous parlez
17 en leur nom, mais nous ne pouvons pas appeler toutes ces personnes à témoigner,
18 mais vous discutez régulièrement avec eux, avec la communauté des victimes ; est-ce
19 que vous pouvez nous dire, nous faire part des... des vues et préoccupations, des
20 espoirs des autres habitants du Darfour que vous connaissez et avec lesquels vous
21 avez des contacts ? Est-ce qu'ils vous ont fait part de leurs vues et souhaits ?

22 R. [14:58:47] Est-ce que vous voulez parler de leurs vues et préoccupations par
23 rapport au procès ou par rapport à la Cour ?

24 Q. [14:58:57] Leurs vues en ce qui concerne le procès, mais aussi ce qu'ils espèrent de
25 l'avenir.

26 R. [14:59:18] Leurs vues et leurs espoirs pour l'avenir... Vous savez, ils ont tous à
27 cœur de connaître le jugement de la Cour. Depuis le premier instant, depuis la
28 délivrance d'un mandat d'arrêt par la Cour, tout le monde s'est rué vers les TV...

1 postes de télévision dans les différents clubs avec engouement, en espérant que la
2 justice suivra son cours. Et à ce jour... à ce jour, ils espèrent encore que le procès
3 suivra son cours et ils espèrent que les gens pourront enfin retourner chez eux, et ils
4 espèrent aussi que la justice se poursuivra, qu'ils ne seront pas poursuivis et qu'il n'y
5 aura pas de représailles des suites de la... du... de ce procès, et ils espèrent qu'il y
6 aura une... une issue positive à la fin de tout cela.

7 Q. [15:00:42] Monsieur le témoin, à moins que je n'ai oublié de vous poser une
8 quelconque question, il ne me reste plus qu'à vous remercier du fond du cœur pour
9 le déplacement difficile que vous avez entrepris et, au nom des autres victimes
10 participantes, je vous souhaite un... un bon retour chez vous vers vos épouses et
11 votre famille. Merci.

12 R. [15:01:14] Merci beaucoup. J'exprime ma gratitude à tous les représentants, les
13 représentants légaux des victimes, à tous ceux qui participent à ce... cette procédure
14 devant la Cour. Je voudrais saisir cette occasion pour déposer mes prières pour les
15 martyrs, les veuves, les survivants aussi au Darfour. J'aimerais également m'adresser
16 aux femmes du Darfour. L'économie a été utilisée comme un instrument pour les
17 humilier. Elles demeurent malgré tout pleines de dignité, elles demeurent fermes.
18 Les femmes du Darfour sont des femmes au... à la poigne de fer, et la justice, je
19 l'espère, sera rendue pour elles. L'avenir leur réservera le meilleur ; nous respectons
20 et nous apprécions ces femmes : les femmes sont des mères, des sœurs — et là, je cite
21 un poète : « La mère est la main qui tient le berceau. » J'espère que je n'ai rien oublié,
22 que je n'ai oublié personne. Je vous remercie.

23 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [15:03:08] Merci.

24 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:03:09] Je conclus qu'il n'y
25 a pas de questions des parties.

26 Monsieur le témoin, cela conclut ce que... votre déposition ici. Et je remercie M^e von
27 Wistinghausen, je vous remercie également infiniment pour être venu jusqu'à nous,
28 malgré toutes les difficultés. Venir jusqu'à la Cour aujourd'hui ou déposer de là où

1 vous êtes, ça ne fait aucune différence. Vous nous avons vu sur un écran, mais ça ne
2 fait aucune différence. Je vous affirme que si les circonstances le permettent, eh bien,
3 les vues et préoccupations que vous nous avez exprimées ici ces deux... pendant
4 cette journée seront effectivement bien prises en compte.

5 Je vous souhaite un bon retour chez vous et je vous remercie une nouvelle fois.

6 LE TÉMOIN (interprétation) : [15:04:24] Merci beaucoup.

7 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:04:26] Eh bien, cela
8 conclut votre déposition.

9 *(Le témoin est reconduit hors de la salle de vidéoconférence)*

10 Maître von Wistinghausen, vous ne pouvez pas encore entendre la deuxième victime
11 parce que la procédure de familiarisation n'a pas pu avoir lieu.

12 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [15:05:20] Effectivement, nous avons
13 essayé d'organiser cette séance de familiarisation pendant l'heure du déjeuner, mais
14 ça n'a pas été possible, et donc, voilà, il a fallu modifier cela.

15 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:05:32] Je pense que, de
16 toute façon, faire une pause à ce stade n'est pas une mauvaise idée.

17 Très bien. Il n'y a pas de limite de temps, mais je pense que vous en aurez terminé à
18 la fin de la première session demain ?

19 M^e von WISTINGHAUSEN (interprétation) : [15:05:54] Le témoin va parler four,
20 demain, donc, cela va prendre un peu plus de temps ; par ailleurs, je n'ai pas
21 l'intention de lui montrer de photos, donc, je pense que ça ira. Oui, j'aurais peut-être
22 besoin de davantage de temps... bon, je... c'est difficile à dire, parce que moi-même, je
23 n'ai même pas eu l'occasion de... de... de... de préparer la séance de demain, donc, je
24 dois voir un petit peu comment cela avance.

25 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:06:26] Très bien.

26 Maître Laucci, vous êtes là, je crois que vous aviez un point à soulever avant que
27 nous ne terminions aujourd'hui ?

28 M^e LAUCCI (interprétation) : [15:06:35] Oui, malheureusement, également, mais il

1 faudrait que nous passions à huis clos.

2 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:06:40] C'est bien quelque
3 chose sur lequel nous pouvons intervenir, plutôt que simplement une plainte de
4 votre part ?

5 M^e LAUCCI (interprétation) : [15:06:47] Cela relève de vos prérogatives. Enfin, dans
6 la mesure où je... je comprends bien les choses, cela devrait relever de vos
7 prérogatives.

8 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:06:57] Huis clos
9 partiel, s'il vous plaît.

10 *(Passage en audience à huis clos partiel à 15 h 07)*

11 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:07:06] Nous sommes à huis clos partiel,
12 Madame la Présidente.

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

Procès -

(Audience à huis clos partiel)

ICC-02/05-01/20

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès -

(Audience à huis clos partiel)

ICC-02/05-01/20

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

Procès -

(Audience à huis clos partiel)

ICC-02/05-01/20

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée – Audience à huis clos partiel

18/10/2023

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

Page 63

Procès -

(Audience à huis clos partiel)

ICC-02/05-01/20

- 1 (Expurgé)
- 2 (Expurgé)
- 3 (Expurgé)
- 4 (Expurgé)
- 5 (Expurgé)
- 6 (Expurgé)
- 7 (Expurgé)
- 8 (Expurgé)
- 9 (Expurgé)
- 10 (Expurgé)
- 11 (Expurgé)
- 12 (Expurgé)
- 13 (Expurgé)
- 14 (Expurgé)
- 15 (Expurgé)
- 16 (Expurgé)
- 17 (Expurgé)
- 18 (Expurgé)
- 19 (Expurgé)
- 20 (Expurgé)
- 21 (Expurgé)
- 22 (Expurgé)
- 23 (Expurgé)
- 24 (Expurgé)
- 25 (Expurgé)
- 26 (Expurgé)

27 *(Passage en audience publique à 15 h 21)*

28 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [15:21:45] Nous sommes en audience publique,
18/10/2023

Page 64

Les « in-court redactions » sont identifiées par la mention {ICR: *texte à expurger*}

- 1 Madame la Présidente.
- 2 M^{me} LA JUGE PRÉSIDENTE KORNER (interprétation) : [15:21:48] Eh bien, voilà,
- 3 nous avons réglé cette question. Cela nous amène au terme des débats pour
- 4 aujourd'hui. Nous reprendrons demain matin à 9 h 30.
- 5 M^{me} L'HUISSIÈRE : [15:22:00] Veuillez vous lever.
- 6 (*L'audience est levée à 15 h 21*)